

هيئة السوق المالية Conseil du Marché Financier Financial Market Council

Bulletin Officiel

N° 5671 Mercredi 15 Août 2018

19^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

COMMUNIQUES DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE RELATIF A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2018

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

DESIGNATION D'UN INTERLOCUTEUR UNIQUE POUR L'ECHANGE DE RENSEIGNEMENTS EN MATIERE FISCALE

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE « ATL 2018-1 »

EMPRUNT OBLIGATAIRE «BNA SUBORDONNE 2018-1»

EMISSION DE TITRES PARTICIPATIFS

BEST LEASE 10-13 WIFAK BANK

REPORT D'UNE ECHEANCE DE PAIEMENT D'ANNUITE

PAIEMENT D'ANNUITES

FCC BIAT-CREDIMMO 2

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

ANNEXE I

OFFRE A PRIX FERME ET ADMISSION AU MARCHE PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE

DES ACTIONS LA SOCIETE « TUNISIE VALEURS »

ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE III

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 30 JUIN 2018

SICAV OPPORTUNITY MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE RELATIF A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2018

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse, qu'elles sont tenues, en vertu de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, de :

- Fournir au CMF et à la BVMT, sur supports papiers et magnétique, leurs états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2018 accompagnés du rapport intégral du ou des commissaires aux comptes, et ce, au plus tard le 31 août 2018.
 - Ces états doivent être établis conformément aux normes comptables en vigueur et notamment à la norme n°19 relative aux états financiers intermédiaires.
- **Procéder à la publication** de ces états financiers intermédiaires dans un quotidien paraissant à Tunis, accompagnés du texte intégral du rapport du ou des commissaires aux comptes, après leur dépôt ou envoi au CMF, et ce, **dans le même délai**.
 - Pour les besoins de la publication dans le quotidien, les sociétés peuvent se limiter à publier les notes sur les états financiers obligatoires et les notes les plus pertinentes sous réserve de l'obtention de l'accord écrit du commissaire aux comptes.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées.

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse qu'en vertu des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier¹, elles sont tenues, de déposer, au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, ou de leur adresser des indicateurs d'activité fixés selon les secteurs, par règlement du conseil du marché financier, et ce, au plus tard vingt jours après la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable.

Les dites sociétés doivent procéder à la publication desdits indicateurs trimestriels au bulletin officiel du conseil du marché financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces indicateurs doivent être établis conformément aux dispositions de l'article 44 bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne² et aux indicateurs fixés par secteur à l'annexe 11 de ce même règlement.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées en communiquant au CMF, sur support papier et magnétique (format Word) suivant le modèle annexé au présent communiqué, leurs indicateurs d'activité relatifs au 2ème trimestre de l'exercice comptable 2018, au plus tard le 20 juillet 2018.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE......

Siège social :

La société publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au $\mathbf{x}^{\text{ème}}$ trimestre

Indicateurs:

Trimestre de	Trimestre	Du début de	Du début de	Exercice
l'exercice	correspondant de	l'exercice	l'exercice comptable	comptable N-1
comptable N	l'exercice	comptable N à la	N-1 à la fin du	
	comptable N-1	fin du trimestre	trimestre	
			correspondant de	
			l'exercice comptable	
			N-1	

Commentaires

- bases retenues pour leur élaboration;
- justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs
- exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours de la période considérée et leur incidence sur la situation financière de la société et des entreprises qu'elle contrôle;
- justifications des éventuels écarts par rapport aux prévisions déjà publiées
- informations sur les risques encourus par la société selon son secteur d'activité.

Si les indicateurs publiés ont fait l'objet d'une vérification de la part de professionnels indépendants, il y a lieu de le mentionner et de publier l'avis complet de ces professionnels.

- La société peut publier d'autres indicateurs spécifiques à son activité, en plus de ceux mentionnés à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne, à condition de :

 définir clairement ces indicateurs, au cas où ils ne relèvent pas de définition strictement comptable selon le référentiel comptable tunisien. Ainsi, tout retraitement pour déterminer de tels indicateurs doit être décrit avec publication des montants tels que retraités, comparé à la même période de l'exercice comptable précédent;

 instifier leur choix et d'expliquer leur portée :
- justifier leur choix et d'expliquer leur portée;
 les utiliser de manière continue et ne pas se limiter à les publier dans le souci de donner l'image la plus favorable sur la période considérée.
- La société doit fournir des informations sur les indicateurs ayant servi de base pour le calcul du loyer au cas où:
 - elle sous-traite ou loue la totalité ou le principal de son activité à des tiers ;
 - elle exploite des unités louées auprès de tiers

¹ Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

² Tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 7 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009.

COMMUNIQUE DU CMF

Il est porté à la connaissance des institutions financières prévues par les dispositions de l'article 17 nouveau du code des droits et procédures fiscaux à savoir, les intermédiaires en bourse, les sociétés de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte des tiers ainsi que celles de gestion de fonds, les sociétés d'investissement, la société de dépôt, de compensation et de règlement Tunisie Clearing, que dans le cadre des travaux en vue de se conformer aux normes internationales d'échange de renseignements à la demande en matière fiscale et notamment celles relatives aux réponses aux demandes de renseignements émises par les Etats liés à la Tunisie par des conventions d'échange de renseignements et d'assistance en matière fiscale, et en application des dispositions de l'article 17 bis du code susvisé, elles sont appelées à désigner un interlocuteur unique qui représentera l'institution, pour la réception des demandes de renseignements émises par la Direction Générale des Impôts relevant du Ministère des Finances et la communication des renseignements demandés et ce, par courrier électronique à l'adresse **recod@finances.gov.tn**

Aussi, il est demandé aux institutions susvisées de communiquer, à la Direction Générale des Impôts, sise au 93 Avenue Hedi Chaker Tunis, par écrit ou par courrier électronique à l'adresse susvisée et ce dans un délai ne dépassant pas le 31 juillet 2018, les informations ci-après:

- L'identité de l'interlocuteur unique désigné ;
- L'adresse électronique de l'interlocuteur unique désigné, ainsi que son numéro de téléphone administratif.

AVIS DE SOCIETES

Emission d'un emprunt obligataire sans recours à l'appel public à l'épargne



Société Anonyme au capital de 12 000 000 dinars divisé en 120 000 actions de nominal 100 dinars

Siège social : 65, Avenue Alain Savary- 1002 - Tunis Registre de Commerce : B01170062013 Matricule Fiscale : 1314598/V/A/M

Emission d'un emprunt obligataire sans recours à l'appel public à l'épargne « MICROCRED 2018-1 »

De 15 000 000 DT susceptible d'être porté à un maximum de 20 000 000 DT Prix d'émission : 100 dinars

1. Décision à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **17/04/2018** a autorisé l'émission par la banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires pour un montant global de 30MD et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les conditions et modalités.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque s'est réuni le **20/06/2018** et a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de **15MDT** susceptible d'être porter à **20MDT**, et ce sans recours à l'Appel Public à l'Epargne, selon les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	9,75% et/ou TMM+3%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
В	7 ans dont 2 ans de grâce	10,5%	Constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ère} année

2. Renseignements relatifs à l'émission

Montant

Le montant total du présent emprunt est fixé à 15 millions de dinars, susceptible d'être porté à 20 millions de dinars, divisé en 150 000 obligations, susceptibles d'être portés à 200 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt obligataire «MICROCRED 2018-1» fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le 24/07/2018 et clôturées, sans préavis, au plus tard le 22/09/2018. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (20 000 000 dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 200 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le 22/09/2018, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le 22/09/2018, les souscriptions seront prorogées jusqu'au 21/10/2018 avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

> But de l'émission

L'emprunt obligataire, objet de la présente émission, s'inscrit dans le cadre de la politique de la banque visant à faire face à l'accroissement de ses engagements et atteindre les parts de marché cibles en s'orientant vers la mobilisation de ressources stables à moyen et long terme. A ce titre, la banque envisage de mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Economie.

De plus, cette émission obligataire permettra à la banque d'adosser les ressources aux emplois de même maturité et de préserver l'adéquation entre les maturités et les taux de ces ressources et de ces emplois.

1. Caractéristiques des titres émis

- Dénomination de l'emprunt : « MICROCRED 2018-1»
- Prix de souscription, Prix d'émission et modalités de paiement : Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.
- > Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.
- > Forme des titres : Nominatives.
- > Nature des titres : Titres de créance.
- > Catégorie des titres : Ordinaire.
- ➤ **Législation sous laquelle les titres sont créés :** les obligations sont soumises aux dispositions du Code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titre 5, chapitre 3 des obligations.
- ➤ Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations souscrites délivrée par MAC SA, intermédiaire en bourse, mentionnant la catégorie et la quantité y afférente.
- ▶ Date de jouissance des intérêts: Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 22/09/2018 seront décomptés et payés à cette dernière date. Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises est fixée au 22/09/2018, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

- Suite -
- Date de règlement : Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

> Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- → Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 9,75% et/ou variable TMM+3%;
- → Catégorie B : d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 10,5%;

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans

- **Taux fixe:** Taux annuel brut de 9,75% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- Taux variable: Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 3,00% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 300 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de septembre de l'année N-1 au mois d'août de l'année N.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce

• Taux fixe: Taux annuel brut de 10,50% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

> Amortissement et remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20D par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B. L'emprunt sera amorti en totalité le 22/09/2023 pour la catégorie A et le 22/09/2025 pour la catégorie B.

▶ Paiement : Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le 22 septembre de chaque année auprès des dépositaires et à travers Tunisie Clearing.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le 22/09/2019.

Le premier remboursement en capital aura lieu le 22/09/2019 pour la catégorie A et le 22/09/2021 pour la catégorie B.

> Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de 9,75% l'an pour la catégorie A et 10,50% l'an pour la catégorie B pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'au remboursement final.

➤ Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de juin 2018 à titre indicatif, qui est égale à 5,67% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 8,67% pour la catégorie A. Sur cette base, les conditions d'émission et de

rémunération font ressortir une marge actuarielle de 3,00% pour la catégorie A pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

> Durée totale, Durée de vie moyenne de l'emprunt et Duration de l'emprunt

Durée totale

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de :

- 5 ans pour la catégorie A;
- 7 ans dont 2 années de grâce pour la catégorie B.

• Durée de vie moyenne

La durée de vie moyenne pour les différentes catégories de l'emprunt « MICROCRED 2018-1 » est comme suit :

- 3 ans pour la catégorie A;
- 5 ans pour la catégorie B.

• Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe)

La duration pour les obligations de la catégorie A est égale à 2,667 années et de 4,072 années pour les obligations de la catégorie B.

- Mode de placement : Il s'agit d'un placement privé. L'émission de cet emprunt se fera sans recours à l'Appel Public à l'Epargne. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.
- Cessibilité des obligations: Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.
- Figure : Le présent emprunt ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
- ▶ Domiciliation de l'emprunt : L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « MICROCRED 2018-1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par MAC SA, intermédiaire en bourse.. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie choisie par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.
- Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.
- > Tribunaux compétents en cas de litige: Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

AVIS DE SOCIETES

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE« ATL 2018-1 »

BNA Capitaux –Intermédiaire en Bourse– porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire « ATL 2018-1 », ouvertes au public le **27/04/2018**, ont été clôturées le **27/07/2018**, pour un montant de **25.410.500 DT**.

2018 - AS - 6190

AVIS DE SOCIETES

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE «BNA Subordonné 2018-1»

BNA Capitaux, intermédiaire en Bourse, porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire «BNA Subordonné 2018-1», ouvertes au public le 10 Mai 2018, ont été clôturées le 03 Août 2018, pour un montant de 100 000 000 de dinars.

AVIS DE SOCIETES*

Emission de titres participatifs

EMISSION DE TITRES PARTICIPATIFS BEST LEASE (**)

Société Anonyme au Capital de 30.000.000 de dinars divisé en 30.000 000 actions de 1 Dinar chacune Siège Social: 54, avenue Charles Nicolle Mutuelleville 1002 - Tunis

Registre de Commerce: B132611999

Matricule fiscal: 000MA 647746R

«إصدارات باست ليز 2018-01» «2018-01 اSDARAT BEST LEASE (إصدارات باست ليز 2018-01)

Emis sans recours à l'Appel Public à l'Epargne

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION ()**

L'Assemblée Générale Ordinaire a autorisé en date du 25/03/2017 l'émission de titres participatifs à hauteur de 100 millions de dinars sur une période de cinq ans en plusieurs fois et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les conditions et modalités.

Dans le cadre de cette autorisation, Le Conseil d'Administration de BEST LEASE a décidé d'émettre les titres participatifs sans recours à l'Appel Public à l'Epargne à hauteur de 100 millions de dinars sur une période de cinq ans en plusieurs fois et a donné plein pouvoir à la direction générale pour en fixer les conditions et modalités.

A cet effet, la Direction Générale de BEST LEASE vise par la présente à émettre des titres participatifs d'un montant de 10 000 000 de dinars, divisé en 100 000 titres, susceptible d'être porté à 18 000 000 de dinars divisé en 180 000 titres de 100 dinars chacun sans recours à l'Appel Public à l'Epargne selon les caractéristiques suivantes :

Durée	Taux de profit global prévu (*)	Avance annuelle (*)	Complément variable (*)	Remboursement des titres
7 ans	8%	7,5%	0,5%	A la fin de la 7 ^{eme} année

^(*) Par référence à la valeur nominale des titres participatifs.

(**)REVISION DES CONDITIONS DE L'EMISSION DE TITRES PARTICIPATIFS BEST LEASE :

Suite à l'augmentation continue du Taux de marché Monétaire (TMM) qui a atteint 7% de jour au jour et qui est susceptible de s'aggraver dans les mois à venir, la Direction Générale de BEST LEASE, afin de réussir la clôture de son opération d'émission des titres participatifs « ISDARAT BEST LEASE 2018-01 » «2018-01 » dans des conditions de marché très difficiles, a décidé de réviser à la hausse le taux de profit proposé comme le montre le tableau ci-dessous et de prolonger la période de souscription jusqu'au 15 septembre 2018:

Taux de profit global prévu (*)	Avance annuelle (*)	Complément variable (*)
8,5%	7,5%	1%

Le reste des conditions de l'émission reste inchangé.

I. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

1. Montant

Le montant total de la présente émission est fixé à 10 000 000 de dinars, divisé en 100 000 titres participatifs d'une valeur nominale de 100 dinars susceptible d'être porté à 18 000 000 de dinars divisé en 180 000 titres participatifs.

2. Période de souscription et de versement

Les souscriptions et les versements à cette émission de titres participatifs seront reçus à partir du **11 juin 2018** et clôturés au plus tard le **31 juillet 2018**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant de l'émission est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis.

Au cas où la présente émission n'est pas clôturée à la date limite du **31 juillet 2018**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la BEST LEASE à cette date.

3. Objet de l'émission

Le produit de l'émission sera utilisé par BEST LEASE dans le cadre de son activité générale.

4. But de l'émission

L'émission des titres participatifs, a pour objectif le renforcement des fonds propres de la société et le développement de ses ressources.

II. CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

1. La législation sous laquelle les titres sont créés:

Les titres participatifs sont régis par les dispositions des articles de 368 à 374 du Code des Sociétés Commerciales.

Ils entrent également dans le champ d'application de l'article 5 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements.

- 2. Dénomination des titres participatifs : « ISDARAT BEST LEASE 2018-01» « إصدارات باست ليز 2018-01 »
- 3. Nature des titres: Titres de créance assimilés à des fonds propres.

4. Prix de souscription et d'émission :

Les titres seront émis au pair, soit 100 dinars par titre, payables intégralement à la souscription.

5. Date de jouissance en profits :

La date de jouissance en profits pour tous les titres émis est fixée au 01 août 2018.

La 1^{ère} date de distribution des profits est fixée au 15/01/2019 pour l'avance et au 15/07/2019 pour le complément variable.

6. Date de règlement :

Les titres seront payables en totalité à la souscription.

7. Modalités de délivrance des attestations de propriété des titres lors de la souscription :

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre des titres détenus seront assurés par les Intermédiaires agréés chargés de la collecte des souscriptions.

8. Intermédiaire agréé mandaté par l'émetteur pour la tenue du registre des porteurs des titres participatifs :

La tenue du registre des titres participatifs sera assurée durant toute la durée de vie des titres par Tunisie Clearing qui assurera le service financier.

1. Remboursement:

Tous les titres participatifs émis seront remboursés à la fin de la 7^{ème} année soit le 30/06/2025 à la valeur nominale.

BEST LEASE ne rembourse les titres participatifs par anticipation qu'en cas de liquidation et ce, après désintéressement de tous les autres créanciers privilégiés ou chirographaires à l'exclusion des titulaires des titres participatifs.

2. Durée

Pour la présente émission, le remboursement étant in fine :

- La durée totale est égale 7 ans ;
- La durée de vie moyenne est égale à 7 ans.

III. REMUNERATION ANNUELLE

La rémunération des titres participatifs est annuelle et prévue à 8% de la valeur nominale. Elle comporte une avance et un complément variable calculés comme suit:

. Première partie de la rémunération

Une avance prévue de 7,5% calculée sur la valeur nominale est payable le **15 janvier de chaque** année sur l'exercice écoulé.

. Deuxième partie de la rémunération

Un complément variable prévu à 0,5% de la valeur nominale est payable le 15 juillet de chaque année après la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice écoulé.

Le résultat net avant impôt est réparti entre porteurs de titres participatifs et actionnaires en fonction de leurs parts respectives dans les fonds propres nets tels que définis par l'article 5 de la Circulaire N° 91-24 du 17 Décembre 1991.

. La gestion du surplus par rapport au taux de profit global prévu à 8% :

Le profit en surplus par rapport au Taux de profit prévisionnel global fixé à 8% et qui a été calculé en appliquant la clé de répartition des bénéfices définit ci-haut à 80%-20%, respectivement entre les détenteurs des présents titres participatifs et le gestionnaire, est du droit du gestionnaire au titre de "Prime de Bonification" pour la réalisation de l'objectif de taux de profit global prévu à 8%. En outre, le gestionnaire se réserve le droit de loger ce surplus de profit dans un compte de "Réserve Spécial de Lissage de Profit" pour faire face aux éventuelles fluctuations de profit durant la durée de vie des Titres Participatifs émis. Ainsi, BEST LEASE se porte fort pour compenser tout éventuel écart entre les profits estimés et ceux réalisés, après accord de l'Assemblé Générale Ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice y afférent.

IV. CESSION ET TRANSMISSION DES TITRES PARTICIPATIFS

Les titres participatifs émis sont librement cessibles et transmissibles. Toutefois, les souscripteurs à ladite émission ainsi que les acquéreurs successifs s'engagent à ne pas céder leurs titres participatifs au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces titres sont tenus de s'assurer de cette condition.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante.

V. GARANTIE

Les présents titres participatifs émis ne font l'objet d'aucune garantie particulière.

VI. INFORMATION FINANCIERE

Les titulaires de titres participatifs peuvent obtenir communication des documents de BEST LEASE dans les mêmes conditions que les actionnaires de la société.

VII. MODE DE REPRESENTATION DES PORTEURS DE TITRES PARTICIPATIFS

Les porteurs de titres participatifs sont réunis en Assemblée Générale Spéciale.

L'Assemblée Générale Spéciale des porteurs de titres participatifs est soumise aux dispositions des articles 354 à 363 du code des sociétés commerciales.

Toute décision ayant pour effet la modification des droits des titulaires des titres participatifs n'est définitive qu'après son approbation par l'assemblée spéciale.

VIII. JURIDICTION COMPETENTE

Tout litige sera la compétence exclusive du Tribunal de Tunis 1. A cette fin, BEST LEASE élit en son siège sis au 54, Avenue Charles Nicolle Mutuelleville 1002 Tunis, Tunisie.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION DE TITRES PARTICIPATIFS WIFAK BANK

Société Anonyme au Capital de 150 000 000 de dinars divisé en 30 000 000 actions de 5 Dinar chacune Siège Social : Avenue H. Bourguiba 4 100 Médenine Registre de Commerce : B134782002

Registre de Commerce : B134782002 Matricule Fiscal : 798651L/P/M/000

« CHAHADET WIFAK BANK 2018 » Sans recours à l'Appel Public à l'Epargne

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION

L'Assemblée Générale Ordinaire a autorisé en date du 29/06/2016 l'émission de titres participatifs à hauteur de 50 MD sur une période de trois ans en une ou plusieurs fois selon le besoin, en renforcement des fonds propres de la Banque, et ce conformément aux dispositions des articles 368 à 374 du Code des Sociétés Commerciales et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les conditions et modalités.

Le Conseil d'Administration de la Banque réuni en date du 21 mai 2018, a décidé d'émettre des titres participatifs sous forme de «Moudharaba» telle que approuvée par le Comité Charaïque de la Banque en date du 27 avril 2018, selon les conditions et modalités détaillées en infra, pour une enveloppe de 30 millions de dinars susceptibles d'être portée à 50 millions de dinars sans recours à l'Appel Public à l'Épargne et a donné pouvoirs au Directeur Général de la Banque d'accomplir cette émission et selon les conditions suivantes :

Durée	Taux de profit Global Prévu (*)	Avance Annuelle (*)	Complément variable (*)	Remboursement des titres
7 ans	8,5%	6,5%	2%	A la fin de la 7 ^{ème} année

^(*) Par référence à la valeur nominale des titres participatifs.

I. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

1. Montant:

Le montant total de la présente émission est fixé à 30 000 000 de dinars, divisée en 300 000 titres participatifs d'une valeur nominale de 100 dinars susceptibles d'être portés à 50 000 000 de dinars divisés en 500 000 titres participatifs.

2. Période de souscription et de versement :

Les souscriptions et les versements à cette émission de titres participatifs seront reçus à partir du 02/07/2018 et clôturés au plus tard le 31/07/2018. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant de l'émission est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis.

Au cas où la présente émission n'est pas clôturée à la date limite du 31/07/2018, les souscriptions seront prolongées jusqu' au **15/08/2018** avec maintien de la date unique de jouissance en profits au 31/07/2018.

Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

3. Objet de l'émission:

Le produit de l'émission sera utilisé par la Banque dans le cadre de son activité générale.

4. But de l'émission :

L'émission de titres participatifs a pour objectif d'améliorer l'adéquation entre les maturités des ressources et des emplois.

Elle permettra également de consolider les fonds propres de la Banque et de se conformer aux ratios prudentiels énoncés par la Banque Centrale de Tunisie conformément aux dispositions de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements.

II. CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

1. La législation sous laquelle les titres sont créés :

Les titres participatifs sont régis par les dispositions des articles de 368 à 374 du Code des Sociétés Commerciales.

Ils entrent également dans le champ d'application de l'article 5 de la circulaire aux établissements de crédit sus visée.

2. Dénomination de l'émission : « CHAHADET WIFAK BANK 2018 » « 2018 شهادات بنك الوفاق

>>

3. Nature des titres : Titres de créance assimilés à des fonds propres.

4. Prix de souscription et d'émission :

Les titres seront émis au pair, soit 100 dinars par titre, payables intégralement à la souscription.

5. Date de jouissance en profits :

La date de jouissance en profits pour tous les titres émis est fixée au 31/07/2018.

La 1^{ere} date de distribution des profits est fixée au 31/12/2018 pour l'avance et au 31/07/2019 pour le complément variable.

6. Date de règlement :

Les titres seront payables en totalité à la souscription.

7. Modalités de délivrance des attestations de propriété des titres lors de la souscription:

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre des titres détenus seront assurés par les Intermédiaires agrées chargés de la collecte des souscriptions.

8. Intermédiaire agréé mandaté par l'émetteur pour la tenue du registre des porteurs des titres participatifs

La tenue du registre des titres participatifs sera assurée durant toute la durée de vie des titres par STB FINANCE qui assurera le service financier.

9. Remboursement

Tous les titres participatifs émis seront remboursés à la fin de la 7^{ème} année soit le **31/07/2025** à la valeur nominal. La Banque ne rembourse les titres participatifs par anticipation qu'en cas de liquidation et ce, après désintéressement de tous les autres créanciers privilégiés ou chirographaires à l'exclusion des titulaires des titres participatifs.

10. Durée

Pour la présente émission, le remboursement étant in fine :

- La durée totale est égale 7 ans.

- La durée de vie moyenne est égale à 7 ans

III. REMUNERATION ANNUELLE

La rémunération des titres participatifs est annuelle et prévue à **8,5%** de la valeur nominale. Elle comporte une avance et un complément variable calculés comme suit :

1. Première partie de la rémunération

Une avance annuelle de **6,5%** calculée sur la valeur nominale est payable le 31 Décembre de chaque année.

2. Deuxième Partie de la rémunération

Un complément variable calculé par référence au Résultat Net Avant Impôt de la Banque (RNAI) est payable le 31 juillet de chaque année après la tenue de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice écoulé.

Le remboursement de la dernière rémunération variable sera effectué après l'arrêt des états financiers intermédiaires du 30 juin 2025.

Le RNAI de la Banque est réparti entre porteurs de titres participatifs et actionnaires en fonction de leurs parts respectives dans les Fonds Propres Nets de la Banque tels que définis par l'article 5 de la Circulaire N° 91-24 du 17 Décembre 1991; cette répartition est ajustée par des clés arrêtées par la banque entre les porteurs de ces titres en tant qu'investisseurs et les actionnaires en tant que gestionnaire. Ce qui donne un complément de rémunération variable prévu à **2%** de la valeur nominale.

Les clés de répartition sont révisables annuellement et elles sont communiquées aux porteurs de titres chaque début d'année.

IV. CESSION ET TRANSMISSION DES TITRES

Les titres participatifs émis sont librement cessibles. Toutefois, les souscripteurs à ladite émission ainsi que les acquéreurs successifs s'engagent à ne pas céder leurs titres participatifs au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces titres sont tenus de s'assurer de cette condition.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante.

V. GARANTIE

La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

VI. INFORMATION FINANCIERE

Les titulaires de titres participatifs peuvent obtenir communication des documents de la banque dans les mêmes conditions que les actionnaires de la Banque.

VII. MODE DE REPRESENTATION DES PORTEURS DE TITRES PARTICIPATIFS

Les porteurs de titres participatifs sont réunis en Assemblée Générale Spéciale.

L'Assemblée Générale Spéciale des porteurs de titres participatifs est soumise aux dispositions des articles 354 à 363 du code des sociétés commerciales.

Toute décision ayant pour effet la modification des droits des titulaires des titres participatifs n'est définitive qu'après son approbation par l'assemblée spéciale.

VIII. JURIDICTION COMPETENTE

Tout litige sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I. A cette fin, la Banque élit domicile à son siège à Médenine.

AVIS DE SOCIETES

REPORT D'UNE ECHEANCE DE PAIEMENT D'ANNUITE

SERVICOM SA

Siège social : 65 Rue 8601,2035 Zone industrielle Charguia 1 Tunis

La société **SERVICOM** SA informe les détenteurs d'obligations émises dans le cadre de l'emprunt obligataire « SERVICOM 2016 » visé par le CMF en date du 29/04/2016 sous le n°16-940, **du report au 31/08/2018 du paiement de la quatrième échéance de l'emprunt** initialement prévue pour le 12/08/2018.

Les montants non payés à l'échéance du 12/08/2018, donneront lieu à un règlement d'intérêts au taux d'émission de l'emprunt, soit :

- 8,2% taux fixe
- TMM+ 3% taux variable.

AVIS DE SOCIETES

PAIEMENT D'ANNUITES

FCC BIAT- CREDIMMO 2

La Société de Gestion de FCC « Tunisie Titrisation » porte à la connaissance des porteurs des parts subordonnées S du « FCC BIAT-CREDIMMO 2 », que le remboursement desdites parts en capital et intérêts, aux taux de TMM*+2,00%, relatif à l'échéance du 15 août 2018, sera effectué comme suit :

Part S:

Principal Unitaire : 97,218 DT par part S Intérêt Unitaire brut : 10,322 DT par part S

Total brut: 107,540 DT par part S

TITRES OPCVM TITRES OPCVM TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ou	verture	VL au 2	9/12/2017	VL antérieure	Dernière VL
	OPCVM DE CAI	PITALISATIC	ON				
	SICAV OBLIGATAIRES		1TION	,			
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92			170,852	175,632	175,656
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT UBCI BOURSE	16/04/07			115,772	119,348	119,368
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV 4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB MANAGER	01/02/99 18/09/17			98,966 101,218	101,735 104,449	101,749 104,467
5 LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01			102,288	105,065	105,081
S EA GENERALE OBLIG-SICAV	FCP OBLIGATAIRES DE CAPITA		OUOTIDIEN	NE	.02,200	.00,000	.00,00
6 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07			15,246	15,674	15,677
7 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14			111,464	114,701	114,715
8 CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08			1,097	1,122	1,122
9 FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATIO		15/11/17			100,541	103,259	103,271
•	FCP OBLIGATAIRES DE CAPITAI	LISATION - VL H	IEBDOMADA	IRE			
10 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06			1,568	1,612	1,614
	SICAV MIXTES DE	CAPITALISATIC	ON .				
11 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92			41,547	42,563	42,568
12 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93			56,210	57,513	57,520
13 SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94			120,343	130,193	130,186
14 SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01			116,387	133,153	133,070
	FCP MIXTES DE CAPITALIS		OTIDIENNE				
15 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08 02/04/08			141,802	172,224	172,590
16 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE 17 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE		15/10/08			524,819 122,909	623,419 143,493	624,966 143,622
18 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE 18 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE MAXULA BOURSE	15/10/08			133,083	143,493	143,622
19 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE 19 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08			140,747	148,149	148,584
20 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09			125,763	120,260	120,37
21 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09			107,962	135,387	135,34
22 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08			159,796	186,199	186,112
23 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10			92,784	105,136	105,381
24 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11			99,333	110,558	110,653
25 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14			150,521	185,611	186,259
26 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14			134,034	161,810	162,171
27 FCP SMART EQUILIBRE 28 FCP SMART CROISSANCE	SMART ASSET MANAGEMENT SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15 27/05/11			104,465 107,196	117,428 128,296	117,581 128,943
29 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07			21,155	26,534	26,589
	FCP MIXTES DE CAPITALISA		DOMADAIRE				
30 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04			2318,238	2466,643	2464,438
31 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08			118,554	140,365	139,871
32 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08			153,314	168,179	167,990
33 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09			168,825	218,239	216,906
34 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09			16,471	20,982	20,832
35 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13			5133,800	5503,850	5498,892
36 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06			2,656	3,151	3,144
37 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06			2,308	2,633	2,629
38 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09			1,213	1,332	1,332
39 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15			1,104	1,170 1,237	1,170
40 FCP HAYETT PLENITUDE 41 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST AMEN INVEST	24/03/15 24/03/15			1,109 1,105	1,257	1,257
42 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15			116,717	140,081	138,665
43 AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08			119,704	126,480	126,012
44 FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17			1036,800	1222,136	
45 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17			40.00=		1211,092
46 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17			10,667	13,240	
					10,667		1211,092 13,098 12,058
	OPCVM DE DI					13,240	13,098
Dénomination		ISTRIBUTION Date		lividende	10,038 VL au	13,240 12,077 VL	13,098 12,058
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier o	lividende Montant	10,038	13,240 12,077	13,098
	Gestionnaire SICAV OBLI	Date d'ouverture	Dernier o Date de paiement	Montant	10,038 VL au 29/12/2017	13,240 12,077 VL antérieure	13,098 12,058 Dernière VL
47 SANADETT SICAV	Gestionnaire SICAV OBLI	Date d'ouverture 01/11/00	Date de paiement 22/05/18	Montant 4,020	10,038 VL au 29/12/2017	13,240 12,077 VL antérieure	13,098 12,058 Dernière VL 107,382
47 SANADETT SICAV 48 AMEN PREMIÈRE SICAV	Gestionnaire SICAV OBLI AFC AMEN INVEST	Date d'ouverture IGATAIRES 01/11/00 10/04/00	Dernier of Date de paiement 22/05/18 24/05/18	4,020 3,683	10,038 VL au 29/12/2017 108,185 103,092	13,240 12,077 VL antérieure 107,367 101,772	13,098 12,058 Dernière VL 107,382 101,785
47 SANADETT SICAV 48 AMEN PREMIÈRE SICAV 49 AMEN TRESOR SICAV	Gestionnaire SICAV OBLI AFC AMEN INVEST AMEN INVEST	Date d'ouverture 01/11/00 10/04/00 10/05/06	Dernier of Date de paiement 22/05/18 24/05/18 10/05/18	4,020 3,683 4,454	10,038 VL au 29/12/2017 108,185 103,092 105,266	13,240 12,077 VL antérieure 107,367 101,772 103,793	13,098 12,058 Dernière VL 107,382 101,788 103,811
47 SANADETT SICAV 48 AMEN PREMIÈRE SICAV	Gestionnaire SICAV OBLI AFC AMEN INVEST	Date d'ouverture IGATAIRES 01/11/00 10/04/00	Dernier of Date de paiement 22/05/18 24/05/18	4,020 3,683	10,038 VL au 29/12/2017 108,185 103,092	13,240 12,077 VL antérieure 107,367 101,772	13,098 12,058 Dernière VL 107,382 101,788 103,811 101,783
47 SANADETT SICAV 48 AMEN PREMIÈRE SICAV 49 AMEN TRESOR SICAV 50 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	Gestionnaire SICAV OBLI AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION	Date d'ouverture 16/11/00 10/04/00 10/05/06 01/11/00	Dernier of Date de paiement 22/05/18 24/05/18 10/05/18 21/05/18	4,020 3,683 4,454 3,962	10,038 VL au 29/12/2017 108,185 103,092 105,266 102,783	13,240 12,077 VL antérieure 107,367 101,772 103,793 101,764	13,098 12,058 Dernière VL 107,382 101,788 103,811 101,178 103,228
47 SANADETT SICAV 48 AMEN PREMIÈRE SICAV 49 AMEN TRESOR SICAV 50 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 51 TUNISO-EMIRATIE SICAV	Gestionnaire SICAV OBLI AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE	Date d'ouverture (GATAIRES) 01/11/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07	Dernier of Date de paiement 22/05/18 24/05/18 10/05/18 21/05/18 17/04/18	4,020 3,683 4,454 3,962 4,570	10,038 VL au 29/12/2017 108,185 103,092 105,266 102,783 104,389	13,240 12,077 VL antérieure 107,367 101,772 103,793 101,764	13,094 12,054 Dernière VL 107,385 101,784 103,841 101,785 103,224 106,195
47 SANADETT SICAV 48 AMEN PREMIÈRE SICAV 49 AMEN TRESOR SICAV 50 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 51 TUNISO-EMIRATIE SICAV 52 SICAV AXIS TRÉSORERIE 53 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 54 SICAV TRESOR	Gestionnaire SICAV OBLI AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT	Date d'ouverture GATAIRES 01/11/00 10/04/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 03/02/97	Dernier of Date de paiement 22/05/18 24/05/18 10/05/18 17/04/18 30/05/18 08/05/18 18/05/18	4,020 3,683 4,454 3,962 4,570 3,892 4,436 3,520	10,038 VL au 29/12/2017 108,185 103,092 105,266 102,783 104,389 107,299 104,822 101,810	13,240 12,077 VL antérieure 107,367 101,772 103,793 101,764 103,211 106,184 103,717 100,763	13,098 12,058 12,058 Dernière VL 107,383 101,783 103,222 106,198 103,733 100,776
47 SANADETT SICAV 48 AMEN PREMIÈRE SICAV 49 AMEN TRESOR SICAV 50 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 51 TUNISO-EMIRATIE SICAV 52 SICAV AXIS TRÉSORERIE 53 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 54 SICAV TRESOR 55 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	Gestionnaire SICAV OBLI AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF	Date d'ouverture GATAIRES	Dernier of Date de paiement 22/05/18 24/05/18 10/05/18 17/04/18 30/05/18 08/05/18 18/05/18 25/05/18	4,020 3,683 4,454 3,962 4,570 3,892 4,436 3,520 3,051	10,038 VL au 29/12/2017 108,185 103,092 105,266 102,783 104,389 107,299 104,822 101,810 103,541	13,240 12,077 VL antérieure 107,367 101,772 103,793 101,764 103,211 106,184 103,717 100,763	13,098 12,058 12,058 Dernière VL 107,382 101,788 103,817 101,783 103,223 106,199 103,733 100,776 102,738
47 SANADETT SICAV 48 AMEN PREMIÈRE SICAV 49 AMEN TRESOR SICAV 50 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 51 TUNISO-EMIRATIE SICAV 52 SICAV AXIS TRÉSORERIE 53 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 54 SICAV TRESOR 55 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 56 CAP OBLIG SICAV	Gestionnaire SICAV OBLI AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF COFIB CAPITAL FINANCE	Date d'ouverture	Dernier of Date de paiement 22/05/18 24/05/18 10/05/18 21/05/18 17/04/18 30/05/18 18/05/18 18/05/18 25/05/18 28/05/18	4,020 3,683 4,454 3,962 4,570 3,892 4,436 3,520 3,051 4,005	10,038 VL au 29/12/2017 108,185 103,092 105,266 102,783 104,389 107,299 104,822 101,810 103,541 104,289	13,240 12,077 VL antérieure 107,367 101,772 103,793 101,764 103,211 106,184 103,717 100,763 102,725 103,314	13,098 12,058 12,058 Dernière VL 107,382 101,788 103,814 101,788 103,722 106,199 103,733 100,773 100,733
47 SANADETT SICAV 48 AMEN PREMIÈRE SICAV 49 AMEN TRESOR SICAV 50 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 51 TUNISO-EMIRATIE SICAV 52 SICAV AXIS TRÉSORERIE 53 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 54 SICAV TRESOR 55 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 56 CAP OBLIG SICAV 57 FINA O SICAV	Gestionnaire SICAV OBLI AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP	Date d'ouverture GATAIRES 01/11/00 10/04/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 03/02/97 12/11/01 17/12/01 11/02/08	Dernier c Date de paiement 22/05/18 24/05/18 10/05/18 21/05/18 30/05/18 08/05/18 18/05/18 25/05/18 28/05/18 31/05/18	4,020 3,683 4,454 3,962 4,570 3,892 4,436 3,520 3,051 4,005 3,827	10,038 VL au 29/12/2017 108,185 103,092 105,266 102,783 104,389 107,299 104,822 101,810 103,541 104,289 103,490	13,240 12,077 VL antérieure 107,367 101,772 103,793 101,764 103,211 106,184 103,717 100,763 102,725 103,314	13,098 12,058 12,058 107,382 101,788 103,817 101,788 103,228 106,198 103,733 100,776 102,738 103,333
47 SANADETT SICAV 48 AMEN PREMIÈRE SICAV 49 AMEN TRESOR SICAV 50 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 51 TUNISO-EMIRATIE SICAV 52 SICAV AXIS TRÉSORERIE 53 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 54 SICAV TRESOR 55 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 56 CAP OBLIG SICAV 57 FINA O SICAV 58 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	Gestionnaire SICAV OBLI AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP UIB FINANCE	TRIBUTION Date d'ouverture GATAIRES 01/11/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 03/02/97 12/11/01 11/02/08 07/10/98	Dernier c Date de paiement 22/05/18 24/05/18 10/05/18 21/05/18 30/05/18 30/05/18 18/05/18 25/05/18 28/05/18 11/05/18	4,020 3,683 4,454 3,962 4,570 3,892 4,436 3,520 3,051 4,005 3,827 4,394	10,038 VL au 29/12/2017 108,185 103,092 105,266 102,783 104,389 107,299 104,822 101,810 103,541 104,289 103,490 106,999	13,240 12,077 VL antérieure 107,367 101,772 103,793 101,764 103,211 106,184 103,717 100,763 102,725 103,314 102,341 105,888	13,098 12,058 12,058 107,382 101,783 101,783 103,202 106,193 103,733 100,776 102,733 103,333 102,355 105,903
47 SANADETT SICAV 48 AMEN PREMIÈRE SICAV 49 AMEN TRESOR SICAV 50 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 51 TUNISO-EMIRATIE SICAV 52 SICAV AXIS TRÉSORERIE 53 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 54 SICAV TRESOR 55 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 56 CAP OBLIG SICAV 57 FINA O SICAV 58 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 59 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	Gestionnaire SICAV OBLI AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT BINA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP UIB FINANCE MAC SA	TRIBUTION Date d'ouverture GATAIRES 01/11/00 10/04/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 03/02/97 12/11/01 17/12/01 11/02/08 07/10/98 20/05/02	Dernier of Date de paiement 22/05/18 24/05/18 10/05/18 21/05/18 17/04/18 30/05/18 08/05/18 25/05/18 25/05/18 11/05/18 29/05/18 29/05/18	4,020 3,683 4,454 3,962 4,570 3,892 4,436 3,520 3,051 4,005 3,827 4,394	10,038 VL au 29/12/2017 108,185 103,092 105,266 102,783 104,389 107,299 104,822 101,810 103,541 104,289 103,490 106,999 105,057	13,240 12,077 VL antérieure 107,367 101,772 103,793 101,764 103,211 106,184 103,717 100,763 102,725 103,314 102,341 105,888 104,008	13,098 12,058 12,058 107,383 101,788 103,811 101,788 103,228 106,199 103,733 100,776 102,738 103,333 102,555 105,950 104,020
47 SANADETT SICAV 48 AMEN PREMIÈRE SICAV 49 AMEN TRESOR SICAV 50 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 51 TUNISO-EMIRATIE SICAV 52 SICAV AXIS TRÉSORERIE 53 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 54 SICAV TRESOR 55 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 56 CAP OBLIG SICAV 57 FINA O SICAV 58 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	Gestionnaire SICAV OBLI AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP UIB FINANCE	TRIBUTION Date d'ouverture GATAIRES 01/11/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 03/02/97 12/11/01 11/02/08 07/10/98	Dernier c Date de paiement 22/05/18 24/05/18 10/05/18 21/05/18 30/05/18 30/05/18 18/05/18 25/05/18 28/05/18 11/05/18	4,020 3,683 4,454 3,962 4,570 3,892 4,436 3,520 3,051 4,005 3,827 4,394	10,038 VL au 29/12/2017 108,185 103,092 105,266 102,783 104,389 107,299 104,822 101,810 103,541 104,289 103,490 106,999	13,240 12,077 VL antérieure 107,367 101,772 103,793 101,764 103,211 106,184 103,717 100,763 102,725 103,314 102,341 105,888	13,098 12,058 12,058 12,058 107,382 101,784 103,732 106,199 103,733 100,776 102,733 103,336 102,355 105,905
47 SANADETT SICAV 48 AMEN PREMIÈRE SICAV 49 AMEN TRESOR SICAV 50 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 51 TUNISO-EMIRATIE SICAV 52 SICAV AXIS TRÉSORERIE 53 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 54 SICAV TRESOR 55 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 56 CAP OBLIG SICAV 57 FINA O SICAV 58 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 60 MAXULA PLACEMENT SICAV	Gestionnaire SICAV OBLI AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP UIB FINANCE MAC SA MAXULA BOURSE	Date d'ouverture GATAIRES 01/11/00 10/04/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 03/02/97 12/11/01 11/02/08 07/10/98 20/05/02 02/02/10 02/11/92 16/10/00 16/10/00 16/10/00 02/11/92 16/10/00	Dernier of Date de paiement 22/05/18 24/05/18 10/05/18 21/05/18 30/05/18 18/05/18 25/05/18 28/05/18 28/05/18 29/05/18 31/05/18 30/05/18 30/05/18 29/05/18 29/05/18 29/05/18 29/05/18 30	4,020 3,683 4,454 3,962 4,570 3,892 4,436 3,520 3,051 4,005 3,827 4,394 3,664 3,426 3,637 3,338	10,038 VL au 29/12/2017 108,185 103,092 105,266 102,783 104,389 107,299 104,822 101,810 103,541 104,289 103,490 106,999 105,057 103,993	13,240 12,077 VL antérieure 107,367 101,772 103,793 101,764 103,211 106,184 103,717 100,763 102,725 103,314 102,341 105,888 104,008	13,094 12,054 Dernière VL 107,383 101,783 103,281 101,783 103,293 100,774 102,733 103,334 102,355 105,900 104,021 102,922 102,074
47 SANADETT SICAV 48 AMEN PREMIÈRE SICAV 49 AMEN TRESOR SICAV 50 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 51 TUNISO-EMIRATIE SICAV 52 SICAV AXIS TRÉSORERIE 53 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 54 SICAV TRESOR 55 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 56 CAP OBLIG SICAV 57 FINA O SICAV 58 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 60 MAXULA PLACEMENT SICAV 61 SICAV RENDEMENT 62 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV 63 SICAV BIO OBLIGATIORS SICAV	Gestionnaire SICAV OBLI AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE BMCC CAPITAL ASSET MANAGEMENT BIA ACAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP UIB FINANCE MAC SA MAXULA BOURSE SBT SCIF BH INVEST	STRIBUTION Date d'ouverture 10ATAIRES 01/11/00 10/04/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 12/11/01 11/02/08 11/02/08 20/05/02 02/02/10 02/11/92 16/10/00 10/11/97	Dernier of Date de paiement 22/05/18 24/05/18 10/05/18 21/05/18 17/04/18 30/05/18 25/05/18 25/05/18 21/05/18 31/05/18 31/05/18 30/05/18 30/05/18 31/05/18 31/05/18 31/05/18 31/05/18 31/05/18 31/05/18 31/05/18 31/05/18 31/05/18 31/05/18 31/05/18 31/05/18 31/05/18 31/05/18	4,020 3,683 4,454 3,962 4,570 3,892 4,436 3,520 3,051 4,005 3,827 4,394 3,664 3,426 3,637 3,384 4,446	10,038 VL au 29/12/2017 108,185 103,092 105,266 102,783 104,389 107,299 104,822 101,810 103,541 104,289 103,993 105,057 103,993 102,757 103,993 102,757 104,210 102,910	13,240 12,077 VL antérieure 107,367 101,772 103,793 101,764 103,211 106,184 103,717 100,763 102,725 103,314 102,341 105,888 104,008 102,911 102,062 103,339 101,735	13,094 12,054 107,383 101,784 103,811 101,785 103,224 106,199 103,733 100,774 102,735 105,905 104,024 102,922 102,074 103,355 101,755
47 SANADETT SICAV 48 AMEN PREMIÈRE SICAV 49 AMEN TRESOR SICAV 50 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 51 TUNISO-EMIRATIE SICAV 52 SICAV AXIS TRÉSORERIE 53 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 54 SICAV TRESOR 55 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 56 CAP OBLIG SICAV 57 FINA O SICAV 58 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 60 MAXULA PLACEMENT SICAV 61 SICAV RENDEMENT 62 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV 63 SICAV BH OBLIGATAIRE 64 POSTE OBLIGATAIRE	Gestionnaire SICAV OBLI AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP UIB FINANCE MAC SA MAXULA BOURSE SBT SCIF BH INVEST BH INVEST	Date d'ouverture	Dernier of Date de paiement 22/05/18 24/05/18 10/05/18 17/04/18 30/05/18 08/05/18 25/05/18 31/05/18 31/05/18 30/03/18 30/03/18 30/03/18 30/03/18 31/05/18 31/05/18 31/05/18 11/05/18 11/05/18 11/05/18 11/05/18 11/05/18 30/03/18 30/03/18 30/03/18 31/05/18 31/05/18 11/05/18	4,020 3,683 4,454 3,962 4,570 3,892 4,436 3,520 3,051 4,005 3,827 4,394 3,664 3,426 3,637 3,384 4,496	10,038 VL au 29/12/2017 108,185 103,092 105,266 102,783 104,389 107,299 104,822 101,810 103,541 104,289 103,490 106,999 105,057 103,993 102,757 104,210 102,910 104,024	13,240 12,077 VL antérieure 107,367 101,772 103,793 101,764 103,211 106,184 103,717 100,763 102,725 103,314 102,341 105,888 104,008 102,911 102,062 103,332 101,735 102,900	13,094 12,054 12,054 107,382 101,784 103,732 106,199 103,733 100,773 102,733 102,353 105,902 104,020 104,020 102,023 105,035 105,035 105,035 105,035 105,035 105,035 105,035 105,035 105,035 105,035 105,035 105,035 105,035
47 SANADETT SICAV 48 AMEN PREMIÈRE SICAV 49 AMEN TRESOR SICAV 50 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 51 TUNISO-EMIRATIE SICAV 52 SICAV AXIS TRÉSORERIE 53 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 54 SICAV TRESOR 55 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 56 CAP OBLIG SICAV 57 FINA O SICAV 58 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 69 MAXULA PLACEMENT SICAV 61 SICAV RENDEMENT 62 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV 63 SICAV BH OBLIGATAIRE 64 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT 65 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	Gestionnaire SICAV OBLI AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP UIB FINANCE MAC SA MAXULA BOURSE SBT SCIF BH INVEST BH INVEST SMART ASSET MANAGEMENT	STRIBUTION Date d'ouverture GATAIRES 01/11/00 10/04/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 03/02/97 12/11/01 11/02/08 07/10/98 20/05/02 02/02/10 02/11/92 16/10/00 10/11/97 06/07/09 05/06/08	Dernier of Date de paiement 22/05/18 24/05/18 10/05/18 11/04/18 30/05/18 08/05/18 25/05/18 21/05/18 31/05/18 31/05/18 30/03/18 24/05/18 30/03/18 24/05/18 31/05/18 31/05/18 31/05/18 30/05/18 30/05/18 30/05/18 30/05/18 30/05/18 30/05/18 30/05/18 30/05/18 30/05/18 30/05/18 30/05/18 30/05/18 30/05/18	4,020 3,683 4,454 3,962 4,570 3,892 4,436 3,520 3,051 4,005 3,827 4,394 3,664 3,426 3,637 3,384 4,496 4,028 3,345	10,038 VL au 29/12/2017 108,185 103,092 105,266 102,783 104,389 107,299 104,822 101,811 103,541 104,289 103,490 106,999 105,057 103,993 102,757 104,210 104,024 105,352	13,240 12,077 VL antérieure 107,367 101,772 103,793 101,764 103,211 106,184 103,717 100,763 102,725 103,314 102,341 105,888 104,008 102,911 102,062 103,339 101,733 102,900 104,410	13,09 12,05 Dernière VL 107,38: 101,78: 103,81: 101,78: 103,22: 106,19: 103,73: 100,77: 102,73: 103,33: 102,35: 105,90: 104,02: 102,92: 102,92: 103,35: 101,75: 101,75: 102,91: 104,42:
47 SANADETT SICAV 48 AMEN PREMIÈRE SICAV 49 AMEN TRESOR SICAV 50 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 51 TUNISO-EMIRATIE SICAV 52 SICAV AXIS TRÉSORERIE 53 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 54 SICAV TRESOR 55 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 56 CAP OBLIG SICAV 57 FINA O SICAV 58 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 60 MAXULA PLACEMENT SICAV 61 SICAV BH OBLIGATIONS SICAV 63 SICAV BH OBLIGATAIRE 64 POSTE OBLIGATAIRE 65 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV 66 SICAV LÉPARGNANT	Gestionnaire SICAV OBLI AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP UIB FINANCE MAC SA MAXULA BOURSE SBT SCIF BH INVEST BH INVEST SMART ASSET MANAGEMENT STB MANAGER	STRIBUTION Date d'ouverture IGATAIRES 01/11/00 10/04/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 03/02/97 12/11/01 11/02/08 07/10/98 20/05/02 02/02/10 02/11/92 16/10/00 10/11/97 06/07/09 05/06/08 20/02/97	Dernier of Date de paiement 22/05/18 24/05/18 10/05/18 30/05/18 30/05/18 18/05/18 25/05/18 28/05/18 28/05/18 31/05/18 31/05/18 31/05/18 30/05/18 30/05/18 30/05/18 30/05/18 30/05/18 31/05/18 31/05/18 31/05/18 31/05/18 31/05/18 31/05/18 31/05/18 30/05/18 24/05/18 30/05/18 31/05/18 30/05/18 30/05/18 30/05/18 30/05/18 30/05/18 30/05/18 30/05/18 30/05/18 30/05/18	4,020 3,683 4,454 3,962 4,570 3,892 4,436 3,520 3,051 4,005 3,827 4,394 3,664 3,426 3,637 3,384 4,496 4,028	10,038 VL au 29/12/2017 108,185 103,092 105,266 102,783 104,389 107,299 104,822 101,810 103,541 104,289 105,057 103,993 102,757 104,210 102,910 104,023	13,240 12,077 VL antérieure 107,367 101,772 103,793 101,764 103,211 106,6184 103,717 100,763 102,725 103,314 102,341 105,888 104,008 102,911 102,062 103,339 101,735 102,900 104,410 101,816	13,09 12,05 Dernière VL 107,38 101,78 103,81 101,78 103,22 106,19 103,73 100,77 102,73 103,33 102,35 105,90 104,02 102,92 102,07 103,35 101,75 102,91 101,75 102,91
47 SANADETT SICAV 48 AMEN PREMIÈRE SICAV 49 AMEN TRESOR SICAV 50 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 51 TUNISO-EMIRATIE SICAV 52 SICAV AXIS TRÉSORERIE 53 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 54 SICAV TRESOR 55 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 56 CAP OBLIG SICAV 57 FINA O SICAV 58 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 69 IDELITY OBLIGATIONS SICAV 60 MAXULA PLACEMENT SICAV 61 SICAV RENDEMENT 62 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV 63 SICAV BH OBLIGATIORE 64 POSTE OBLIGATIONE SICAV 65 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV 66 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV 67 AL HIFADH SICAV	Gestionnaire SICAV OBLI AFC AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE BMCC CAPITAL ASSET MANAGEMENT BIA A CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT COF EOFIB CAPITAL FINANCE FINACORP UIB FINANCE MAC SA MAXULA BOURSE SBT SCIF BH INVEST BH INVEST BH INVEST SMART ASSET MANAGEMENT STB MANAGER TSI	STRIBUTION Date d'ouverture (GATAIRES) 01/11/00 10/04/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 12/11/01 11/02/08 07/10/98 20/05/02 02/02/10 02/11/92 02/01/1/92 02/01/1/92 06/07/09 10/07/09 05/06/08 20/02/97 15/09/08	Dernier of Date de paiement 22/05/18 24/05/18 10/05/18 21/05/18 17/04/18 30/05/18 25/05/18 25/05/18 31/05/18 31/05/18 31/05/18 30/03/18 30/03/18 30/05/18 31/05/18 31/05/18 31/05/18 31/05/18 31/05/18 324/05/18 31/05/18 31/05/18 324/05/18 329/05/18 30/05/18	4,020 3,683 4,454 3,962 4,570 3,892 4,436 3,520 3,051 4,005 3,827 4,394 3,664 3,426 3,637 3,3384 4,496 4,028 3,345 4,437 4,038	10,038 VL au 29/12/2017 108,185 103,092 105,266 102,783 104,389 107,299 104,822 101,810 103,541 104,289 103,993 105,057 103,993 102,757 104,210 102,910 104,024 105,352 103,018 103,033	13,240 12,077 VL antérieure 107,367 101,772 103,793 101,764 103,211 106,184 103,717 100,763 102,725 103,314 102,341 105,888 104,008 102,911 102,062 103,339 101,735 102,900 104,410 101,816 101,864	13,09 12,05 Dernière VL 107,38 101,78 103,81 101,78 103,73 100,77 102,73 103,33 102,35 104,02 104,02 102,92 102,07 103,35 101,75 102,91 104,02 104,03 104,02 104,03 104,03 104,03 104,03 104,03
47 SANADETT SICAV 48 AMEN PREMIÈRE SICAV 49 AMEN TRESOR SICAV 50 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 51 TUNISO-EMIRATIE SICAV 52 SICAV AXIS TRÉSORERIE 53 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 54 SICAV TRESOR 55 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 56 CAP OBLIG SICAV 57 FINA O SICAV 58 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 60 MAXULA PLACEMENT SICAV 61 SICAV RENDEMENT 62 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV 63 SICAV BH OBLIGATAIRE 64 POSTE OBLIGATAIRE 65 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV 66 SICAV LÉPARGNANT 67 AL HIFADH SICAV 68 SICAV ENTREPRISE	Gestionnaire SICAV OBLI AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP UIB FINANCE MAC SA MAXULA BOURSE SBT SCIF BH INVEST BH INVEST BH INVEST STB MANAGER TSI TUNISIE VALEURS	STRIBUTION Date d'ouverture de d'ouverture d	Dernier of Date de paiement 22/05/18 24/05/18 10/05/18 17/04/18 17/04/18 30/05/18 08/05/18 25/05/18 31/05/18 31/05/18 30/03/18 30/03/18 30/03/18 30/03/18 30/05/18 30/05/18 30/05/18 30/05/18 30/05/18 30/05/18 30/05/18 24/05/18 25/05/18 30/05/18	4,020 3,683 4,454 3,962 4,570 3,892 4,436 3,520 3,051 4,005 3,827 4,394 3,664 3,426 3,637 3,384 4,496 4,028 3,345 4,038 3,335	10,038 VL au 29/12/2017 108,185 103,092 105,266 102,783 104,389 107,299 104,822 101,810 103,541 104,289 103,490 106,999 105,057 103,993 102,757 104,210 102,910 104,024 105,352 103,033 105,331	13,240 12,077 VL antérieure 107,367 101,772 103,793 101,764 103,211 106,184 103,711 100,763 102,725 103,314 102,341 105,888 104,008 102,911 102,062 103,339 101,735 102,900 104,410 101,864 101,864	13,094 12,054 12,054 12,054 107,38: 101,784 103,73: 103,73: 103,73: 103,73: 102,73: 103,33: 102,35: 105,90: 104,02: 102,92: 102,07: 103,35: 101,75: 102,91: 104,82: 104,82: 104,82: 104,82: 104,82: 104,82: 104,82: 104,82:
47 SANADETT SICAV 48 AMEN PREMIÈRE SICAV 49 AMEN TRESOR SICAV 50 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 51 TUNISO-EMIRATIE SICAV 52 SICAV AXIS TRÉSORERIE 53 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 54 SICAV TRESOR 55 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 56 CAP OBLIG SICAV 57 FINA O SICAV 58 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 69 IDELITY OBLIGATIONS SICAV 60 MAXULA PLACEMENT SICAV 61 SICAV RENDEMENT 62 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV 63 SICAV BH OBLIGATIORE 64 POSTE OBLIGATIONE SICAV 65 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV 66 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV 67 AL HIFADH SICAV	Gestionnaire SICAV OBLI AFC AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE BMCC CAPITAL ASSET MANAGEMENT BIA A CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT COF EOFIB CAPITAL FINANCE FINACORP UIB FINANCE MAC SA MAXULA BOURSE SBT SCIF BH INVEST BH INVEST BH INVEST SMART ASSET MANAGEMENT STB MANAGER TSI	STRIBUTION Date d'ouverture GATAIRES 01/11/00 10/04/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 03/02/97 12/11/01 11/02/08 07/10/98 20/05/02 02/02/10 02/11/92 16/10/00 10/11/97 06/07/09 05/06/08 20/02/97 15/09/08 01/08/05 15/11/93 15/11/93 15/11/93	Dernier of Date de paiement 22/05/18 24/05/18 10/05/18 10/05/18 17/04/18 08/05/18 08/05/18 31/05/18 31/05/18 31/05/18 31/05/18 30/03/18 24/05/18 31/05/18 31/05/18 30/05/18	4,020 3,683 4,454 3,962 4,570 3,892 4,436 3,520 3,051 4,005 3,827 4,394 3,664 3,426 3,637 3,3384 4,496 4,028 3,345 4,437 4,038	10,038 VL au 29/12/2017 108,185 103,092 105,266 102,783 104,389 107,299 104,822 101,810 103,541 104,289 103,993 105,057 103,993 102,757 104,210 102,910 104,024 105,352 103,018 103,033	13,240 12,077 VL antérieure 107,367 101,772 103,793 101,764 103,211 106,184 103,717 100,763 102,725 103,314 102,341 105,888 104,008 102,911 102,062 103,339 101,735 102,900 104,410 101,816 101,864	13,094 12,054 12,054 12,054 107,38: 101,784 103,73: 103,73: 103,73: 103,73: 102,73: 103,33: 102,35: 105,90: 104,02: 102,92: 102,07: 103,35: 101,75: 102,91: 104,82: 104,82: 104,82: 104,82: 104,82: 104,82: 104,82: 104,82:
47 SANADETT SICAV 48 AMEN PREMIÈRE SICAV 49 AMEN TRESOR SICAV 50 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 51 TUNISO-EMIRATIE SICAV 52 SICAV AXIS TRÉSORERIE 53 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 54 SICAV TRESOR 55 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 56 CAP OBLIG SICAV 57 FINA O SICAV 58 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 60 MAXULA PLACEMENT SICAV 61 SICAV RENDEMENT 62 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV 63 SICAV BH OBLIGATAIRE 64 POSTE OBLIGATAIRE 65 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV 66 SICAV LÉPARGNANT 67 AL HIFADH SICAV 68 SICAV ENTREPRISE	Gestionnaire SICAV OBLI AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP UIB FINANCE MAC SA MAXULA BOURSE SBT SCIF BH INVEST SH INVEST SMART ASSET MANAGEMENT STB MANAGER TSI TUNISIE VALEURS UBCI BOURSE	STRIBUTION Date d'ouverture GATAIRES 01/11/00 10/04/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 03/02/97 12/11/01 11/02/08 07/10/98 20/05/02 02/02/10 02/11/92 16/10/00 10/11/97 06/07/09 05/06/08 20/02/97 15/09/08 01/08/05 15/11/93 15/11/93 15/11/93	Dernier of Date de paiement 22/05/18 24/05/18 10/05/18 10/05/18 17/04/18 08/05/18 08/05/18 31/05/18 31/05/18 31/05/18 31/05/18 30/03/18 24/05/18 31/05/18 31/05/18 30/05/18	4,020 3,683 4,454 3,962 4,570 3,892 4,436 3,520 3,051 4,005 3,827 4,394 3,664 3,426 3,637 3,384 4,496 4,028 3,345 4,038 3,335	10,038 VL au 29/12/2017 108,185 103,092 105,266 102,783 104,389 107,299 104,822 101,810 103,541 104,289 103,490 106,999 105,057 103,993 102,757 104,210 102,910 104,024 105,352 103,033 105,331	13,240 12,077 VL antérieure 107,367 101,772 103,793 101,764 103,211 106,184 103,711 100,763 102,725 103,314 102,341 105,888 104,008 102,911 102,062 103,339 101,735 102,900 104,410 101,864 101,864	13,094 12,054 107,38: 101,78: 103,22: 106,199: 103,73: 100,77: 102,73: 103,33: 102,73: 104,02: 104,02: 102,92: 102,92: 102,93: 101,75: 102,91: 104,42: 101,83: 101,87: 101,87:
47 SANADETT SICAV 48 AMEN PREMIÈRE SICAV 49 AMEN TRESOR SICAV 50 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 51 TUNISO-EMIRATIE SICAV 52 SICAV AXIS TRÉSORERIE 53 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 54 SICAV TRESOR 55 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 56 CAP OBLIG SICAV 57 FINA O SICAV 58 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 60 MAXULA PLACEMENT SICAV 61 SICAV RENDEMENT 62 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV 63 SICAV BH OBLIGATAIRE 64 POSTE OBLIGATAIRE 65 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV 66 SICAV L'ÉPARGNANT 67 AL HIFADH SICAV 68 SICAV ENTREPRISE 69 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	Gestionnaire SICAV OBLI AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP UIB FINANCE MAC SA MAXULA BOURSE SBT SCIF BH INVEST BH INVEST BH INVEST SMART ASSET MANAGEMENT STB MANAGER TSI TUNISIE VALEURS UBCI BOURSE BUGGATAIRES	STRIBUTION Date d'ouverture IGATAIRES 01/11/00 10/04/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 03/02/97 12/11/01 11/02/08 07/10/98 20/05/02 02/02/10 02/11/92 16/10/00 10/11/97 06/07/09 05/06/08 20/02/97 15/09/08 01/08/05 15/11/93 - VL QUOTIDIE 1/04/00 10/11/97 10/09/00 10/11/97 10/09/00 10/	Dernier of Date de paiement 22/05/18 24/05/18 10/05/18 17/04/18 30/05/18 18/05/18 28/05/18 11/05/18 31/05/18 11/05/18 31/05/18 31/05/18 31/05/18 30/05/18 24/05/18 30/05/18 24/05/18 29/05/18 25/05/18 11	4,020 3,683 4,454 3,962 4,570 3,892 4,436 3,520 3,051 4,005 3,827 4,394 3,664 3,426 4,496 4,028 3,345 4,437 4,038 3,335 3,391	10,038 VL au 29/12/2017 108,185 103,092 105,266 102,783 104,389 107,299 104,822 101,810 103,541 104,289 105,057 103,993 102,757 104,210 104,024 105,352 103,018 103,033 105,331 105,331	13,240 12,077 VL antérieure 107,367 101,772 103,793 101,764 103,211 106,184 103,717 100,763 102,725 103,314 102,341 105,888 104,008 102,911 102,062 103,339 101,735 102,900 104,410 101,816 101,864 104,604	13,098 12,058 12,058 12,058 12,058 107,382 101,788 103,228 106,199 103,738 102,738 103,333 102,358 105,903 104,020 102,922 102,076 103,351 101,751 102,918 104,821 101,876 101,876 101,876
47 SANADETT SICAV 48 AMEN PREMIÈRE SICAV 49 AMEN TRESOR SICAV 50 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 51 TUNISO-EMIRATIE SICAV 52 SICAV AXIS TRÉSORERIE 53 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 54 SICAV TRESOR 55 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 56 CAP OBLIG SICAV 57 FINA O SICAV 58 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 60 MAXULA PLACEMENT SICAV 61 SICAV RENDEMENT 62 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV 63 SICAV BH OBLIGATAIRE 64 POSTE OBLIGATAIRE 65 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV 66 SICAV L'ÉPARGNANT 67 AL HIFADH SICAV 68 SICAV ENTREPRISE 69 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV 70 FCP SALAMETT PLUS 71 FCP AXIS AAA 72 FCP HELION MONEO	Gestionnaire SICAV OBLI AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP UIB FINANCE MAC SA MAXULA BOURSE SBT SCIF BH INVEST BH INVEST SMART ASSET MANAGEMENT STB MANAGER TSI TUNISIE VALEURS UBCI BOURSE FCP OBLIGATAIRES AFC BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT HELION CAPITAL	STRIBUTION Date d'ouverture GATAIRES 01/11/00 10/04/00 10/05/06 01/11/00 07/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 03/02/97 12/11/01 11/02/08 07/10/98 20/05/02 02/02/10 02/11/92 16/10/00 10/11/97 06/07/99 05/06/08 20/02/97 15/09/08 20/02/97 15/09/08 01/08/05 15/11/93 -VL QUOTIDIE 02/01/10/08 31/12/10 31/12/10 31/12/10	Dernier of Date de paiement 22/05/18 24/05/18 10/05/18 10/05/18 30/05/18 08/05/18 31/05/18 31/05/18 31/05/18 30/03/18 24/05/18 30/03/18 24/05/18 30/05/18 31/05/18	4,020 3,683 4,454 3,962 4,570 3,892 4,436 3,520 3,051 4,005 3,827 4,394 3,664 3,426 3,637 3,384 4,496 4,028 3,345 4,437 4,038 3,335 3,391	10,038 VL au 29/12/2017 108,185 103,092 105,266 102,783 104,389 107,299 104,822 101,810 103,541 104,289 105,057 103,993 102,757 104,210 102,910 104,024 105,352 103,018 103,033 105,331 102,452	13,240 12,077 VL antérieure 107,367 101,772 103,793 101,764 103,211 106,184 103,717 100,763 102,725 103,314 102,341 105,888 104,008 102,911 102,062 103,339 101,735 102,900 104,410 101,816 101,864 104,604 101,518	13,098 12,058 12,058 12,058 12,058 100,7382 101,785 103,811 101,783 100,776 102,735 103,330 102,353 105,903 104,022 102,972 103,351 101,751 102,918 104,421 101,837 104,837
47 SANADETT SICAV 48 AMEN PREMIÈRE SICAV 49 AMEN TRESOR SICAV 50 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 51 TUNISO-EMIRATIE SICAV 52 SICAV AXIS TRÉSORERIE 53 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 54 SICAV TRESOR 55 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 56 CAP OBLIG SICAV 57 FINA O SICAV 58 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 60 MAXULA PLACEMENT SICAV 61 SICAV RENDEMENT 62 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV 63 SICAV BH OBLIGATAIRE 64 POSTE OBLIGATAIRE 65 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV 66 SICAV LÉPARGNANT 67 AL HIFADH SICAV 68 SICAV ENTREPRISE 69 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV 70 FCP SALAMETT PLUS 71 FCP AXIS AAA	Gestionnaire SICAV OBLI AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP UIB FINANCE MAC SA MAXULA BOURSE SBT SCIF BH INVEST BH INVEST BH INVEST SMART ASSET MANAGEMENT STB MANAGER TSI TUNISIE VALEURS UBCI BOURSE AFC BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	STRIBUTION Date d'ouverture d'ouvert	Dernier of Date de paiement 22/05/18 24/05/18 10/05/18 10/05/18 30/05/18 08/05/18 31/05/18 31/05/18 31/05/18 30/05/18 31/05/18 30/05/18 30/05/18 30/05/18 30/05/18 30/05/18 30/05/18 30/05/18 31/05/18 11/05/18 25/05/18 30/05/18 31/05/18 31/05/18 31/05/18	4,020 3,683 4,454 3,962 4,570 3,892 4,436 3,520 3,051 4,005 3,827 4,394 3,664 3,426 3,637 3,384 4,496 4,028 3,345 4,038 3,335 3,391	10,038 VL au 29/12/2017 108,185 103,092 105,266 102,783 104,389 107,299 104,822 101,810 103,541 104,289 103,490 106,999 105,057 103,993 102,757 104,210 102,910 104,024 105,352 103,033 105,331 102,452	13,240 12,077 VL antérieure 107,367 101,772 103,793 101,764 103,211 106,184 103,717 100,763 102,725 103,314 102,341 105,888 104,008 102,911 102,062 103,339 101,735 102,900 104,410 101,816 101,864 104,604 101,518	13,098 12,058 12,058 12,058 12,058 107,382 101,788 103,228 106,199 103,738 102,738 103,333 102,358 105,903 104,020 102,922 102,076 103,351 101,751 102,918 104,821 101,876 101,876 101,876

TITRES OPCVM TITRES OPCVM TITRES OPCVM TITRES OPCVM

		SICAV M.	IXTES					
75	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	22/05/18	0,583	60,435	66,438	66,713
76	ATTIJARI VALEURS SICAV *	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	1,976	En liquidation	En liquidation	En liquidation
77	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV *	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	13,313	En liquidation	En liquidation	En liquidation
78	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	08/05/18	1,958	97,811	114,652	114,609
79	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	28/05/18	0,496	17,758	18,876	18,903
80	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	30/03/18	7,298	297,226	347,076	347,288
81	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	31/05/18	1,286	30,075	30,722	30,700
82	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	25/05/18	31,236	2346,304	2685,837	2689,779
83	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	18/05/18	2,521	74,028	78,970	78,927
84	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	17/05/18	2,243	55,672	57,405	57,372
85	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	08/05/18	0,038	108,844	123,409	123,351
86	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	10/05/17	0,652	95,960	115,330	115,171
		FCP MIXTES - VL	QUOTIDIENNE				-	
87	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	08/05/18	0,228	10,990	11,085	11,093
88	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	08/05/18	0,151	11,950	12,456	12,490
89	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	08/05/18	0,014	14,977	16,189	16,219
90	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	08/05/18	0,232	13,451	16,156	16,220
91	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	21/05/18	0,299	14,146	18,102	18,079
92	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	21/05/18	0,240	12,407	14,850	14,865
93	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	02/05/18	4,514	147,896	169,818	169,479
94	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	02/05/18	3,787	141,068	155,881	155,615
95	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	25/05/18	0,110	8,889	10,299	10,326
96	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	15/05/18	3,415	109,614	133,906	133,610
97	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	30/05/18	0,965	87,316	100,278	100,275
98	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	90,784	105,125	105,191
99	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	28/05/18	3,644	96,888	98,378	98,201
100	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	18/04/18	1,090	102,804	124,738	124,653
101	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	16/05/18	1,829	96,246	101,064	101,031
102	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,031	11,247	11,259
103	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	-	-	100,008	108,975	109,057
104	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	23/04/18	4,174	154,546	185,040	185,153
	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	30/05/18	1,896	102,772	127,475	127,942
	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,996	109,363	115,644	115,309
	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	108,645	132,522	132,750
	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/18	1,437	199,619	227,047	225,483
	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/18	1,695	184,558	198,902	197,930
	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/18	3,647		167,333	167,289
-	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	21,015	26,797	26,377
_	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	136,190	159,847	159,466
	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	30/05/18	1,972	112,659	127,233	127,349
	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8826,209	9592,290	9535,187
	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	83,087	84,036	83,323
	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	15/05/18	15,347	984,261	1143,758	1138,901
	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	25/05/18	89,220	5490,845	6503,599	6479,940
	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	25/05/18	119,161	4974,724	5648,773	5632,882
119	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	30/05/18	0,580	101,335	102,805	
120	ECD INNOVATION	FCP ACTIONS - VL			2.524	445.046	400.040	400.000
120	FCP INNOVATION	STB FINANCE FCP ACTIONS - VL I	20/01/15	31/05/18	2,534	115,210	130,316	130,082
121	ECB DIAT EQUITY DEDEADMANCE				176.064	11 004 766	12 027 447	12 020 025
121	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	23/04/18	176,964	11 091,766	13 037,447	13 029,835

^{*} SICAV en liquidation anticipée

BULLETIN OFFICIEL

DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER
Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
4 emeTranche - Lot B6 Tunis 1003
Tél: (216) 71 947 062
Fax: (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant du Lundi au Vendredi sauf jours fériés

www.cmf.org.tn email 1 :cmf@cmf.org.tn email 2 : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF Mr. Salah Essayel

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF: Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2018, pour tout placement sollicité après le 31/08/2018.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

OFFRE A PRIX FERME ET ADMISSION AU MARCHE PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE DES ACTIONS LA SOCIETE « TUNISIE VALEURS »

Le Conseil du Marché Financier a accordé son visa au prospectus d'Offre à Prix Ferme et d'admission au marché principal de la cote de la Bourse des actions de la société « Tunisie Valeurs ».

Dans le cadre du prospectus, la société « Tunisie Valeurs » a pris les engagements suivants :

- ➤ Conformer l'article 10 de ses statuts relatif à la cession et à la transmission des actions en prenant en considération les disposions de l'article 22 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier prévoyant que « l'admission des actions à la cote de la bourse vaut pour la société concernée renonciation de plein droit à toute clause d'agrément et de préemption prévue par ses statuts » ;
- Conformer ses états financiers individuels et consolidés aux dispositions du système comptable des entreprises;
- Réserver au moins un siège au Conseil d'Administration au profit d'un représentant des détenteurs des actions acquises dans le cadre de l'OPF.
 - Ce représentant sera désigné par les détenteurs d'actions Tunisie Valeurs acquises dans le cadre de l'OPF au cours d'une séance où les actionnaires majoritaires et anciens s'abstiendront de voter, et proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire qui entérinera cette désignation ;
- > Se conformer à la réglementation en vigueur en matière de tenue de comptes en valeurs mobilières :
- Tenir une communication financière au moins une fois par an ;
- Actualiser les informations financières prévisionnelles et les porter à la connaissance des actionnaires et du public en prenant en compte les éventuels changements pouvant toucher le business plan initial;
- Respecter les dispositions de l'article 29 du Règlement Général de la Bourse ;
- Conformer ses rapports annuels sur la gestion au modèle prévu par l'annexe 12 du Règlement du CMF relatif à l'Appel Public à l'Epargne;
- Se conformer aux obligations prescrites par la réglementation en vigueur de Tunisie Clearing;
- Informer le public sur tout changement touchant la structure de capital d'INTEGRA PARTNERS :
- Informer le public du résultat du contrôle social auquel la société « Tunisie Valeurs » va être soumise et qui va couvrir la période 2015-2017;

Actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de 3 ans et les porter à la connaissance des actionnaires et du public. Elle est tenue, à cette occasion, d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions et d'insérer, au niveau de son rapport annuel, un état des réalisations par rapport aux prévisions et une analyse des écarts éventuels.

Aussi, la société « Tunisie Valeurs » envisage de déposer auprès de la BCT une demande d'agrément pour l'exercice des métiers de Banque d'affaires. A cet effet, elle s'engage à porter à la connaissance du public toute information pertinente concernant le déroulement de ce processus.

Par ailleurs, les actionnaires de référence^(*) de la société « Tunisie Valeurs » détenant 46,51% du capital après l'ouverture du capital, s'engagent à ne pas céder plus de 5% de leurs participations au capital de la société dans le public, sauf autorisation spéciale du Conseil du Marché Financier, et ce pendant deux (2) ans à compter de la date d'introduction en Bourse.

Dès la réalisation de l'opération, une liste mise à jour des actionnaires de la société doit être communiquée au Conseil du Marché Financier.

ADMISSION DES ACTIONS DE LA SOCIETE « TUNISIE VALEURS » AU MARCHE PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE :

Le Conseil de la Bourse a donné, en date du 11/06/2018, son accord de principe quant à l'admission des actions de « Tunisie Valeurs » au marché principal de la cote de la Bourse.

L'admission définitive des 2.000.000 actions de nominal cinq (5) dinars chacune reste toutefois tributaire de l'accomplissement des formalités suivantes :

- Présentation du prospectus d'admission visé par le Conseil du Marché Financier ;
- Justification de la diffusion dans le public d'au moins 30% du capital auprès d'au moins 200 actionnaires au plus tard le jour d'introduction;

Le Conseil, a en outre, pris acte de l'existence d'un pacte d'actionnaires et de l'engagement de mettre en place un contrat de liquidité.

Par ailleurs, dans le cadre de l'introduction de la société « Tunisie Valeurs » au marché principal de la cote de la Bourse, l'intermédiaire en Bourse AFC a fourni une attestation qui confirme avoir accompli toutes les diligences et les démarches qui s'imposent auprès des instances et autorités compétentes concernées et qu'aucune autre autorisation exception faite de celle de la BVMT et du CMF n'est requise.

Au cas où la présente offre aboutirait à des résultats concluants, l'introduction des actions de « Tunisie Valeurs » se fera au marché principal de la cote de la Bourse au cours de 31 dinars l'action et sera ultérieurement annoncée sur les bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

Contexte et objectifs de l'opération :

Les actionnaires de la société « Tunisie Valeurs » ont décidé d'ouvrir le capital de la société et de l'introduire sur le marché principal de la cote de la Bourse.

Cette introduction permettra d'atteindre les objectifs suivants :

- √ accroître sa notoriété à l'échelle nationale et internationale ;
- ✓ garantir la liquidité du titre ;
- √ pérenniser la société ;
- ✓ bénéficier de l'avantage fiscal en ouvrant plus de 30% du capital.

Décisions ayant autorisé l'opération :

Sur proposition du Conseil d'Administration réuni le 30/03/2018, l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 30/03/2018 a approuvé le principe de l'ouverture du capital de la société « Tunisie Valeurs » et l'introduction de ses titres au marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

L'Assemblée Générale Ordinaire a donné tous les pouvoirs au Conseil d'Administration pour accomplir toutes les procédures et formalités nécessaires à la finalisation de l'introduction de la société « Tunisie Valeurs » sur le marché principal et pour fixer les modalités de cette introduction.

Le Conseil d'Administration réuni le 22/06/2018 a approuvé le rapport d'évaluation de la société et a fixé les modalités de son introduction au Marché Principal de la cote de la Bourse par la cession de 704.572 actions représentant un pourcentage d'ouverture de 35,23% du capital.

Actions offertes au public :

L'introduction de la société « Tunisie Valeurs » au marché principal de la cote de la Bourse s'effectuera par la mise sur le marché, dans le cadre d'une cession de la part des actionnaires actuels de **704.572** actions d'une valeur nominale de 5 DT chacune, représentant un pourcentage d'ouverture de **35,23**% du capital social actuel, dont **30,23**% dans le public.

L'introduction en Bourse se fera par le moyen d'une Offre à Prix Ferme (OPF) de 604.572 actions au public, représentant 85,81% de l'offre globale et 30,23% du capital social de la société, centralisée auprès de la BVMT.

Par ailleurs, au cours de la période de l'Offre au Public, **100.000** actions représentant **5,00%** du capital social de la société feront l'objet d'un **Placement Privé** réalisé par Tunisie Valeurs, intermédiaire en Bourse. Ce placement privé sera réalisé aux mêmes conditions de prix que l'OPF.

Les donneurs d'ordre dans le cadre du Placement Privé n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre de l'OPF et inversement.

Les donneurs d'ordre dans le cadre de ce placement s'engagent à ne céder aucun titre en Bourse pendant les 6 mois qui suivent la date de première cotation en Bourse puis à l'issue de cette période et pendant les 6 mois suivants, 50% des titres seront libres à la vente.

Néanmoins, il est possible de céder les titres sur le marché de blocs dans les conditions suivantes :

- Quel que soit le porteur des titres,
- Après information préalable du CMF,
- Et en respectant la règlementation en vigueur régissant les blocs de titres.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter les conditions de blocage, ci-dessus fixées, préalablement au vendeur et ce, pour la période restante.

En parallèle à cette offre, l'actionnaire INTEGRA PARTNERS a décidé de céder une partie de ses actions au personnel de « Tunisie Valeurs » non actionnaire actuellement. Cette cession portera sur **20.000** actions représentant **1%** du capital de la société au prix de **27,9 DT** l'action, soit une décote de **10%** par rapport au prix de la présente OPF.

Les donneurs d'ordres dans le cadre du placement auprès du personnel non actionnaire n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre de l'OPF et du Placement Privé.

1- Présentation de la société

Dénomination sociale: TUNISIE VALEURS

Siège social: Immeuble Integra, Centre Urbain Nord –1082– Tunis Mahrajene – Tunisie.

Forme juridique : Société anonyme, intermédiaire en bourse agréée par la BVMT le 06/11/1991.

Législation particulière applicable : De par son activité d'intermédiaire en Bourse, la société « Tunisie Valeurs » est régie notamment par la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier ainsi que par le décret n° 99-2478 du 1^{er} novembre 1999 portant statut des intermédiaires en Bourse.

Date de constitution: 22/05/1991

Capital social : 10.000.000 dinars divisé en 2.000.000 actions ordinaires de nominal cinq (5) dinars entièrement libérées.

Objet social:

La société a pour objet le commerce et la gestion des valeurs mobilières et notamment :

- ✓ Le placement des titres émis par les entreprises désirant faire appel public à l'épargne.
- ✓ La négociation de valeurs mobilières et de produits financiers pour le compte de tiers.
- ✓ La gestion de portefeuille pour le compte de clients.
- ✓ Le conseil et l'assistance en matière de restructuration, cessions-acquisitions d'entreprises, évaluation de projet, introduction de sociétés en bourse.

Et d'une manière générale toutes opérations connexes de dépôts de titres, d'encaissement et de paiement de coupons, de service financier des titres des entreprises, de dépositaire et de gestionnaire d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières ou compatibles avec son objet.

La prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés ou opération quelconques par voie de fusion, apports, souscriptions, achat de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles ou de toute autre manière.

Et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou à tout autre objet similaire ou connexe.

2- Période de validité de l'offre

L'Offre à Prix Ferme est ouverte au public du 29/08/2018 au 14/09/2018 inclus.

3- Date de jouissance des actions

Les actions à céder dans le cadre de cette offre porteront jouissance à partir du 1^{er} janvier 2018.

4- Modalités de paiement du prix

Pour la présente offre, le prix de l'action de la société « Tunisie Valeurs », tous frais, commissions, courtages et Taxes compris, a été fixé à **31 DT**, aussi bien pour l'Offre à Prix Ferme que pour le Placement Privé.

Le règlement des ordres d'achat par les donneurs d'ordres désirant acquérir des actions de la société « Tunisie Valeurs » dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme s'effectue au comptant auprès des intermédiaires en Bourse au moment du dépôt de l'ordre d'achat. En cas de satisfaction partielle de l'ordre d'achat, le solde sera restitué, sans frais, ni intérêts au donneur de l'ordre dans un délai ne dépassant pas les trois (3) jours ouvrables à compter du jour de la déclaration du résultat de l'Offre à Prix Ferme.

Le règlement des ordres d'achats pour les investisseurs désirant acquérir des actions de la société « Tunisie Valeurs » dans le cadre du Placement Privé s'effectue auprès de l'intermédiaire en Bourse, Tunisie Valeurs, au comptant au moment du dépôt de l'ordre d'achat.

5- Etablissements domiciliataires

Tous les intermédiaires en Bourse sont habilités à recueillir, sans frais, les ordres d'achat des actions de la société « Tunisie Valeurs » exprimés dans le cadre de la présente Offre à Prix Ferme.

L'intermédiaire en Bourse, Tunisie Valeurs, est seul habilité à recueillir, sans frais, les ordres d'achat des actions « Tunisie Valeurs » exprimés dans le cadre du Placement Privé.

6- Mode de placement, modalités et délais de délivrance des titres

L'opération proposée porte sur une offre de **704.572** actions à céder, soit **35,23**% du capital de la société après la réalisation de l'opération.

L'introduction en Bourse se fera par le moyen de :

- ✓ Une Offre à Prix Ferme (OPF),
- ✓ Un Placement Privé,

comme suit:

	Répartition de l'offre	Nombres d'actions offertes	Montant (DT)	% du capital après opération
Offre à Prix Ferme	85,81%	604.572	18.741.732	30,23%
Placement Privé	14,19%	100.000	3.100.000	5,00%
TOTAL	100,00%	704.572	21.841.732	35,23%

Offre à Prix Ferme

Les actions offertes dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme seront réparties en trois (3) catégories :

Catégorie	Nombres d'actions	Montant (DT)	Répartition en % du capital social après l'opération	Répartition en % de l'offre
Catégorie A: Institutionnels tunisiens et/ou étrangers y compris les OPCVM sollicitant au minimum 1.001 actions et au maximum 100.000 actions.	170.000	5.270.000	8,50%	24,13%
Catégorie B: Personnes physiques et/ou morales, tunisiennes et/ou étrangères, hors institutionnels, sollicitant au minimum 1.001 actions et au maximum 10.000 actions.	350.000	10.850.000	17,50%	49,68%
Catégorie C: Personnes physiques et/ou morales, tunisiennes et/ou étrangères, hors institutionnels, sollicitant au minimum 100 actions et au maximum 1.000 actions.	84.572	2.621.732	4,23%	12,00%
Total	604.572	18.741.732	30,23%	85,81%

Le mode de satisfaction des ordres d'achat se fera de la manière suivante :

Pour les catégories A et B : les ordres d'achat seront satisfaits au prorata sur la base d'un taux d'allocation de chaque catégorie, déterminé par le rapport quantité offerte / quantité demandée et retenue.

Pour la catégorie C : les ordres d'achat seront satisfaits égalitairement par palier jusqu'à épuisement total de la quantité offerte.

Le reliquat non servi sera réparti par la commission de dépouillement, sans que la part ne dépasse 5% du capital à l'issue de l'opération pour les institutionnels et 0,5% du capital de l'opération pour les non institutionnels.

En cas d'excédent de titres offerts non demandés par une catégorie, le reliquat sera affecté en priorité à la catégorie A, B puis C.

Les OPCVM donneurs d'ordres dans le cadre de la catégorie A doivent respecter les dispositions légales notamment celles régissant les ratios prudentiels tel que défini au niveau de l'article 29 de la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif et fixant un maximum de 10% de l'actif net en titres de créance ou de capital émis ou garantis par un même émetteur.

Etant précisé que les investisseurs qui auront à donner des ordres d'achat dans le cadre de l'une des trois catégories de l'OPF ne peuvent pas donner des ordres d'achat dans le cadre du Placement Privé et inversement.

Les ordres d'achat doivent être nominatifs et donnés par écrit aux intermédiaires en Bourse. Ces ordres doivent préciser obligatoirement le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité d'actions demandées et l'identité complète du donneur d'ordre.

L'identité complète du donneur d'ordre comprend :

- Pour les personnes physiques majeurs tunisiennes : le nom, le prénom, la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale ;

- Pour les personnes physiques mineures tunisiennes: le nom, le prénom, la date de naissance ainsi que la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale du père ou de la mère ou du tuteur légal;
- Pour les personnes morales tunisiennes : la dénomination sociale complète et le numéro d'inscription au registre de commerce ;
- Pour les OPCVM : la dénomination, les références de l'agrément et l'identité du gestionnaire ;
- Pour les institutionnels autres qu'OPCVM : la dénomination sociale complète ainsi que le numéro d'inscription au registre de commerce, s'il y'a lieu. Pour les sociétés d'investissement à capital fixe, il y a lieu de faire suivre leur dénomination sociale par SICAF et les sociétés d'investissement à capital risque par SICAR ;
- Pour les étrangers : le nom, le prénom ou la dénomination sociale, la nature et les références des documents attestant leur identité.

Tout ordre d'achat ne comportant pas les indications précitées ne sera pas pris en considération par la commission de dépouillement.

L'ordre d'achat doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être inférieur à 100 actions, ni supérieur à 0,5% du capital social, soit 10.000 actions pour les non institutionnels, et à 5% du capital social, soit 100.000 actions, pour les institutionnels.

En tout état de cause, la quantité demandée par ordre doit respecter la quantité minimale et maximale fixée par catégorie.

En outre, les ordres d'achat pour les OPCVM ne doivent pas porter sur plus de 10% des actifs nets, ayant servi pour le calcul de la dernière valeur liquidative publiée, précédant la date de l'ordre d'achat. Tout non-respect de cette condition entraîne la nullité de l'ordre d'achat.

Aucune règle d'antériorité n'est prévue dans la satisfaction des ordres d'achat reçus au cours de la période de validité de l'Offre à Prix Ferme.

Outre l'ordre d'achat qu'elle émet pour son propre compte, une même personne pourra émettre un maximum de :

- Trois (3) ordres d'achat à titre de mandataire d'autres personnes. Ces ordres doivent être accompagnés d'un acte de procuration, spécifique à la présente opération, dûment signé et légalisé.
- Un nombre d'ordres d'achat équivalent au nombre d'enfants mineurs à charge. Ces ordres doivent être accompagnés d'un extrait de naissance.

Tout acquéreur ne peut émettre qu'un seul ordre d'achat, toutes catégories confondues, déposé auprès d'un seul intermédiaire en Bourse.

En cas de dépôt de plusieurs ordres auprès de différents intermédiaires, seul le premier, par le temps, sera accepté par la commission de dépouillement.

En cas d'ordres multiples reproduits chez un même intermédiaire, seul l'ordre d'achat portant sur le plus petit nombre d'actions demandées sera retenu.

Tout intermédiaire chargé du placement des titres est tenu au respect des dispositions énoncées dans le présent chapitre, notamment en matière de limitation des mandats et de couverture en fonds des ordres d'achat émanant de leurs clients.

L'ensemble des documents cités ci-dessus, devra être conservé pour être éventuellement présenté à des fins de contrôle.

Placement Privé

Au cours de la période de l'Offre au public, **100.000** actions « Tunisie Valeurs » représentant **5,00**% du capital de la société feront l'objet d'un Placement Privé réalisé par Tunisie Valeurs, intermédiaire en Bourse.

Les actions seront offertes à des investisseurs désirant acquérir pour un montant minimum de **250 000 DT**. Ce Placement Privé sera réalisé aux mêmes conditions de prix que l'OPF.

Les donneurs d'ordres dans le cadre du Placement Privé n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme et inversement.

Les donneurs d'ordre dans le cadre de ce placement s'engagent à ne céder aucun titre en Bourse pendant les 6 mois qui suivent la date de la première cotation en Bourse, puis à l'issue de cette période et pendant les 6 mois suivants, 50% des titres seront libres à la vente.

Néanmoins, il est possible de céder les titres sur le marché de Blocs dans les conditions suivantes :

- Quel que soit le porteur des titres,
- · Après information préalable du CMF,
- Et en respectant la règlementation en vigueur régissant les blocs de titres.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter les conditions de blocage, ci-dessus fixées, préalablement au vendeur et ce, pour la période restante.

Transmission des demandes et centralisation :

Offre à Prix Ferme :

Les intermédiaires en Bourse établissent, par catégorie, les états des ordres d'achat reçus de leurs clients dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme.

Les intermédiaires en Bourse transmettront à la BVMT les états des ordres d'achat selon les modalités prévus par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation. En cas de discordance entre l'état figurant sur le support magnétique et l'état écrit, seul l'état écrit fait foi.

Placement Privé:

A l'issue de l'opération de Placement, Tunisie Valeurs, intermédiaire en Bourse, communique un état récapitulatif détaillé sur le résultat du Placement Privé au CMF et à la BVMT.

Cet état doit être signé par la personne habilitée de la société Tunisie Valeurs, intermédiaire en Bourse, et comporter son cachet.

Placement auprès du personnel non actionnaire :

Les 20.000 actions offertes aux salariés de « Tunisie Valeurs » seront placées exclusivement par l'intermédiaire en Bourse Tunisie Valeurs. Un état comportant la liste exhaustive des acquéreurs des 20.000 actions sera transmis à la BVMT le jour de l'ouverture des plis.

Ouverture des plis et dépouillement :

Offre à Prix Ferme :

Les états relatifs aux ordres d'achat donnés dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme seront communiqués sous plis fermés par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement composée de représentants de la BVMT, AFC, intermédiaire en Bourse introducteur et en présence du commissaire du gouvernement auprès de la BVMT, des représentants du CMF et de l'Association des Intermédiaires en Bourse (AIB). La Bourse procédera au dépouillement des états, affectera les quotas et établira un procès-verbal à cet effet à soumettre à la commission.

Placement Privé:

L'état récapitulatif relatif aux ordres d'achat donnés dans le cadre du Placement Privé sera communiqué sous plis fermé par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement. La Bourse procédera à la vérification de l'état (notamment l'absence d'ordre d'achat dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme) et établira un procès-verbal à cet effet à soumettre à la commission.

7- Déclaration des résultats :

Dès la réalisation de l'opération de dépouillement des ordres d'achat donnés dans le cadre de l'OPF et la vérification de l'état relatif aux ordres d'achat dans le cadre du Placement Privé, le résultat de l'offre fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les bulletins officiels de la BVMT et du CMF précisant la suite donnée à l'offre et, en cas de suite positive (diffusion d'au moins 30% du capital), l'avis précisera par intermédiaire en Bourse, le nombre d'actions attribuées, les demandes retenues et la réduction éventuelle dont les ordres d'achat seront frappés.

8- Règlement des espèces et livraison des titres :

Au cas où l'offre connaîtrait une suite favorable (diffusion d'au moins 30% du capital), la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis communiquera, le lendemain de la publication de l'avis de résultat, à chaque intermédiaire, l'état détaillé de ses ordres d'achat retenus et la quantité attribuée à chacun d'eux.

Chaque intermédiaire est tenu d'envoyer à Tunisie Clearing les ordres de ségrégation des quantités acquises retenues par catégorie d'avoirs et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing. Le règlement des espèces et la livraison des titres seront effectués trois (3) jours ouvrables après la date de résultat de l'Offre, via la compensation de Tunisie Clearing.

En date du 16/07/2018, Tunisie Clearing a attribué aux actions de la société TUNISIE VALEURS le code ISIN : TN0007790017.

Le registre des actionnaires sera tenu par Tunisie Clearing.

9- Cotation des titres

La date de démarrage de la cotation des titres sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis fera l'objet d'un avis qui sera publié au bulletin officiel de la BVMT.

10- Avantage fiscal

Selon les dispositions de la loi n°99-92 du 17 août 1999 relative à la relance du marché financier et les textes subséquents, les entreprises qui s'introduisent en bourse et qui ouvrent au public au minimum 30% de leur capital social, bénéficient de la réduction du taux

de l'impôt sur les sociétés de 30% à 20% et ce, pendant les cinq ans qui suivent l'introduction en bourse.

Selon les dispositions de la loi de finances 2017 : le taux de l'IS de faveur de 20% est réduit à 15% pour les sociétés soumises à l'IS au taux de 25%, qui procèdent à l'admission de leurs actions ordinaires à la cote de la bourse à partir du 1^{er} janvier 2017 et avant le 31 décembre 2019.

11- Contrat de liquidité

Un contrat de liquidité pour une durée d'une année à partir de la date d'introduction en Bourse des actions de la société « Tunisie Valeurs » a été établi entre l'intermédiaire en Bourse AFC et les trois actionnaires de référence suivants de la société « Tunisie Valeurs », à savoir : la société INTEGRA PARTNERS, M. Slaheddine CAID ESSEBSI et M. Abderrazak BEN AMMAR, portant sur un montant de 500.000 DT et 56.708 actions.

Un prospectus d'Offre à Prix Ferme et d'admission au marché principal de la cote de la Bourse visé par le Conseil du Marché Financier sous le N°18-1003 du 09 Août 2018, sera mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la société « Tunisie Valeurs », de l'Arab Financial Consultants –AFC– intermédiaire en Bourse chargé de l'opération et sur le site Internet du CMF : www.cmf.tn

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de la modification de la raison social de la société « Tunisie Leasing » à « Tunisie Leasing et Factoring », la liste mis à jour des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE *

I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE I-1 Marché Principal

Siège social	Tél.
Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 139 400
Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70.462.463
	70 102 400
	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa 37, rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1080 Tunis -18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis 2, rue de Turquie -1000 TUNIS-5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-84, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-1mmeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac -1053 Tunis-26, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville -1082 TUNIS-16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-1meuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac -1053 Tunis-26, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville -1082 TUNIS-20 Lactrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-30 Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous 46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -2013 Ben Arous-2013 Ben Arous-30 Bir El Kassâa Ben Sous-30 Grombalia -30 Rue de Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-30 Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-30 Bir El Kassâa Ben Sous-30 Sfax-30 Sfax-30 Mahrajène 16 Rue des Entrepreneurs — Zone Industrielle la

32.Poulina Group Holding		
	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
38. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
39. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
40. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
41Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
42. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de laTerre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
43. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
44. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
45. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
		70.055.005
46. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
47. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
50. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
51. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
52. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage- Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El	70 837 000
53. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Khadra 13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain,	71 230 400
54. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
55. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
56. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
57. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
58. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
59. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
60.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
61. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
62. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
63. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
64. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
65. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
CC Unité de Febrication de Médicarcarte UNIMED	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
66. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-		1
66. Unite de Fabrication de Medicaments –UNIMED- 67. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392

1-2	Marc	há	ΛI	harn	atif

Dénomination sociale Siège social		Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.№1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002	71 833 346
Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweitienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybienne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance" 22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR" 23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE" 24. Comptoir National du Plastique 24. Comptoir National du Plastique Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA 73. 343 74. 467 75. Comptoir National Tunisien "CNT" 76. Citi Bank 77. Evolution Economique 77. Evolution Economique 78. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT" 79. Funde de Monastir -4018 SOUSSE- 79. La Tunisienne des Assurances de Tunisie "GAT" 79. International Tourism Investment "ITI SICAF" 79. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia » 79. Lu an and Investment Co 79. Meune Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis 79. Meune Attribute de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE- 79. Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 79. Tunis 79. Palm Beach Palace Jerba 79. Palm Beach Palace Jerba 79. Palm Beach Palace Jerba 79. Palmalys Tunisie 79. Palmalys Tunisie
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur COTUNACE" 24. Comptoir National du Plastique Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA 25. Comptoir National Tunisien "CNT" 26. Citi Bank 27. Evolution Economique Route de Monastir -4018 SOUSSE- 28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT" 29. International Tourism Investment "ITI SICAF" 30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia » 15. rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère 31 331 Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis 32. Meublatex Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE- 73 207 Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 33. North Africa International Bank -NAIB - Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk 4128 DJERBA- 75 653 76 657 Cité Jugurtha 1002, App n°4, 2ème étage Sidi 76 657 Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2ème étage Sidi
24.Comptoir National du Plastique Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX- 25. Comptoir National Tunisien "CNT" 26. Citi Bank 55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS- 71 782 27. Evolution Economique Route de Monastir -4018 SOUSSE- 73 227 28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT" 29. International Tourism Investment "ITI SICAF" 30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia » 31. Loan and Investment Co 32. Meublatex Route de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère 31. Loan and Investment Co 32. Meublatex Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE- 73 308 Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis 34. Palm Beach Palace Jerba 35. Pharmalys Tunisie 21. Kondar 4020,BP 10 Sousse 73 389 36. Plaza SICAF Rue 8610 - Z.12035 CHARGUIA- 71 797 77.Safety Distribution Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana 71 810 Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba- 75 657 Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{kme} étage Sidi
Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX -
25. Comptoir National Tunisien "CNT" SFAX- 74 467 26. Citi Bank 55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS- 71 782 27. Evolution Economique Route de Monastir -4018 SOUSSE- 73 227 28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT" 92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS- 31 350 29. International Tourism Investment "ITI SICAF" 9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis - 71 235 30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia » 15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère 31 331 31. Loan and Investment Co Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis 71 790 32. Meublatex Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE- 73 308 33. North Africa International Bank -NAIB - Tunis 71 950 34. Palm Beach Palace Jerba 4128 DJERBA- 75 653 35. Pharmalys Tunisie Z.I Kondar 4020,BP 10 Sousse 73 389 36. Plaza SICAF Rue 8610 - Z.I2035 CHARGUIA- 71 797 37. Safety Distribution Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana 71 810 Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi 75 657 Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{bme} étage Sidi
27. Evolution Economique Route de Monastir -4018 SOUSSE- 73 227 28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT" 29. International Tourism Investment "ITI SICAF" 30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia » 15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère 31 331 Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis 11. Loan and Investment Co 32. Meublatex Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE- 73 308 Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis 34. Palm Beach Palace Jerba 35. Pharmalys Tunisie 27. I Kondar 4020,BP 10 Sousse 78. Safety Distribution Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana 79. Sefs7 Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba- 75 657 Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2ºme étage Sidi
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT" 92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS- 9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis - 71 235 30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia » 15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère 31 331 Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis 71 790 32. Meublatex Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE- Tayana Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis 33. North Africa International Bank -NAIB - Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk 4128 DJERBA- 75 653 35. Pharmalys Tunisie Z.I Kondar 4020,BP 10 Sousse 73 389 36. Plaza SICAF Rue 8610 - Z.I2035 CHARGUIA- 71 797 77. Safety Distribution Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana 71 810 Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba- Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2**me étage Sidi
9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis - 71 235 30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia » 15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère 31 331 Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis - 71 790 32. Meublatex Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE- 73 308 Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis 71 950 Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA- 75 653 35. Pharmalys Tunisie Z.I Kondar 4020,BP 10 Sousse 73 389 36. Plaza SICAF Rue 8610 - Z.I2035 CHARGUIA- 71 797 37. Safety Distribution Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana 71 810 Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba- 75 657 Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi
29. International Tourism Investment "ITI SICAF" Tunis
Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis 71 790 32. Meublatex Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE- 73 308 Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis 71 950 34. Palm Beach Palace Jerba 75 653 35. Pharmalys Tunisie Z.I Kondar 4020,BP 10 Sousse 73 389 36. Plaza SICAF Rue 8610 - Z.I2035 CHARGUIA- 71 797 37. Safety Distribution Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana 71 810 Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba- 75 657 Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2ème étage Sidi
31. Loan and Investment Co Tunis 71 790 Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE- 73 308 Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis 71 950 Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk 75 653 Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk 75 653 35. Pharmalys Tunisie Z.I Kondar 4020,BP 10 Sousse 73 389 36. Plaza SICAF Rue 8610 - Z.I2035 CHARGUIA- 71 797 37.Safety Distribution Résidence EI Fel, Rue Hédi Nouira Aiana 71 810 Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba- 75 657 Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2ème étage Sidi
Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis 71 950 Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA- 75 653 35. Pharmalys Tunisie Z.I Kondar 4020,BP 10 Sousse 73 389 36. Plaza SICAF Rue 8610 - Z.I2035 CHARGUIA- 71 797 37.Safety Distribution Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana 71 810 Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba- 75 657 Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi
33. North Africa International Bank -NAIB - Tunis 71 950 Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA- 35. Pharmalys Tunisie Z.I Kondar 4020,BP 10 Sousse 73 389 36. Plaza SICAF Rue 8610 - Z.I2035 CHARGUIA- 71 797 37.Safety Distribution Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana 71 810 Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba- Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi
34. Palm Beach Palace Jerba -4128 DJERBA- 75 653 35. Pharmalys Tunisie Z.I Kondar 4020,BP 10 Sousse 73 389 36. Plaza SICAF Rue 8610 - Z.I2035 CHARGUIA- 71 797 37.Safety Distribution Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana 71 810 Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba- Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi
36. Plaza SICAF Rue 8610 - Z.I2035 CHARGUIA- 71 797 37.Safety Distribution Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana 71 810 Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba- Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi
36. Plaza SICAF Rue 8610 - Z.I2035 CHARGUIA- 71 797 37.Safety Distribution Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana 71 810 Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba- Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi
Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi 38. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba- Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2ème étage Sidi
Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi 38. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba- Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2ème étage Sidi
40. Société Africaine Distribution Autocar -ADA- Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba- 71 550
Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 41. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical- 73 524
42.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama » 63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul- 72 285
Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS- 71 788
44. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO » Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax- 74 831
45. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany » Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax- 74 447
46. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine "SEPCM" 20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh 71 433
Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 47. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK" KASSERINE- 77 478
48. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS- 75 682
49. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR" Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE- 75 642
50. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest Avenue Taîb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA- 78 873
51. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM » Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX- 74 291
52. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK" Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah- 74 486
5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis- 71 884
Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{èr} étage app n°13-3013 Sfax 74 624
55. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO " Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS- 70 837
56. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA » Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida- 74 401
57.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama" Boulevard Taîb M'hiri 4000 Sousse 73 228
58. Société de Transport du Sahel Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse- 73 221

59.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse- Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49	73 241 844
60. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	-300 SFAX-	73 221 910
61.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
62. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
63. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
64.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
65.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
66.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
67.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
68.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
69.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
70.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
71.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
72.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
73.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
74. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
75.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
76.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
77.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
78.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
79.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
80.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
81.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
82.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
83.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
84.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
85.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
86.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
87.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
88.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
89. Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
90. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
91.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
92. Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
52.555.556 511151.52 17161.5111110	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 -	, 1 204 000
93.SYPHAX airlines	3018 Sfax-	74 682 400
94.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
95.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	

96. Tunis International Bank -TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
97. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
98. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
99. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, Zl Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Туре	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI VALEURS SICAV (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
13	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
14	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
15	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP(2)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
16	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
17	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
18	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
19	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
20	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
21	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
22	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
23	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
24	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis

25	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
26	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
27	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
28	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
29	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
30	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
32	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
39	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
40	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
43	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
45	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
52	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis

1083 Tunis 1083 Tunis 1083 Tunis 1083 Tunis 1083 Tunis 17, rue de l'iel de Machina 18, actions 18,	ac -Lac II C 2ème étage, ce- Les Berges du rdins du Lac II- 1053 Tunis rdins du Lac II- 1053 Tunis ier- Avenue Berges du Lac - ar- 1002 Tunis
FCP PERSONNEL UIB EPARGNE MIXTE (CEA) CAPITALISATION MAC SA Green Center- Bloc trud to Lac Constant Lac - 1053 Tunis Carré de l'Or - Les ja Les Berges du Lac - 1053 Tunis Carré de l'Or - Les ja Les Berges du Lac - 1053 Tunis Carré de l'Or - Les ja Les Berges du Lac - 1053 Tunis Carré de l'Or - Les ja Les Berges du Lac - 1053 Tunis Carré de l'Or - Les ja Les Berges du Lac - 1053 Tunis Carré de l'Or - Les ja Les Berges du Lac - 1053 Tunis Carré de l'Or - Les ja Les Berges du Lac - 1053 Tunis Carré de l'Or - Les ja Les Berges du Lac - 1053 Tunis Carré de l'Or - Les ja Les Berges du Lac - 1053 Tunis Carré de l'Or - Les ja Les Berges du Lac - 1053 Tunis Carré de l'Or - Les ja Les Berges du Lac - 1053 Tunis Carré de l'Or - Les ja Les Berges du Lac - 1053 Tunis Carré de l'Or - Les ja Les Berges du Lac - 1053 Tunis Carré de l'Or - Les ja Les Berges du Lac - 1053 Tunis Carré de l'Or - Les Ja Les Berges du Lac - 1053 Tunis Carré de l'Or - Les Ja Les Berges du Lac - 1053 Tunis Carré de l'Or - Les Ja Les Berges du Lac - 1053 Tunis Carré de l'Or - Les Ja Les Berges du Lac - 1053 Tunis Carré de l'Or - Les Ja Les Berges du Lac - 1053 Tunis Carré de l'Or - Les Ja Les Berges du Lac - 1053 Tunis Carré de l'Or - Les Ja Les Berges du Lac - 1053 Tunis Carré de l'Or - Les Ja Les Berges du Lac - 1053 Tunis Carré de l'Or - Les Ja Les Berges du Lac - 1053 Tunis Carré de l'Or - Les Ja Les Berges du Lac - 1053 Tunis Carré de l'Or - Les Ja Les Berges du Lac - 1053 Tunis Carré de l'Or - 1053 Tun	rdins du Lac II- 1053 Tunis rdins du Lac II- 1053 Tunis rdins du Lac II- 1053 Tunis ier- Avenue Berges du Lac - ar- 1002 Tunis
FCP SALAMETT PLUS	rdins du Lac II- 1053 Tunis ier- Avenue Berges du Lac - ar- 1002 Tunis
FCP SALAMETT PLUS	ier- Avenue Berges du Lac - ar- 1002 Tunis
FCP SECURITE	Berges du Lac - ar- 1002 Tunis ar- 1002 Tunis
62 FCP SMART EQUILIBRE MIXTE CAPITALISATION SMART ASSET Belvédère 63 FCP SMART EQUITY 2 MIXTE DISTRIBUTION SMART ASSET Belvédère 64 FCP UNIVERS AMBITION CEA (3) MIXTE (CEA) DISTRIBUTION FINANCIERE SCIET DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE SCIET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE SCIET PU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE PU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION PU CONSEIL ET DE C'ADATAINE PU CONSEIL ET DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION PU CONSEIL ET DU CONSEIL ET D'EXTENDIATION PU CONSEIL ET D'	ar- 1002 Tunis
62 FCP SMART EQUILIBRE MIXTE DISTRIBUTION MANAGEMENT Selvédère SMART ASSET MANAGEMENT SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION EL PAULEURS AMBITION PLUS (3) ACTIONS DISTRIBUTION DISTRIBUTION MIXTE CAPITALISATION FCP VALEURS AL KAOUTHER MIXTE CAPITALISATION DISTRIBUTION DISTRIBUTION DISTRIBUTION DISTRIBUTION DISTRIBUTION COCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF - 1053 Tunis Rue du Lac Oubeira El Faouz - Les Berg 1053 Tunis TUNISIE VALEURS Immeuble Integra - C Nord - 1082 Tunis N Nord - 1082 Tunis N TUNISIE VALEURS MIXTE DISTRIBUTION TUNISIE VALEURS MIXTE DISTRIBUTION TUNISIE VALEURS MIXTE CAPITALISATION TUNISIE VALEURS MIXTE DISTRIBUTION TUNISIE VALEURS MIXTE TUNISIE VALEURS MIXTE DISTRIBUTION TUNISIE VALEURS MIXTE TUNISIE VALEURS MIXTE DISTRIBUTION TUNISIE VALEURS MIXTE TUNISIE VALEURS MIXTE TUNISIE VALEURS MIXTE DISTRIBUTION TRADERS INVESTMENT MANAGERS Rue du Lac Leb Residence Ines - Bo Tunis Mahrajèt Green Center- Bloct Ture Centre Under ANAGEMENT Belvédère 5, Rue Mustapha Str El Faouz - Les Berg 1053 Tunis Nord - 1082 Tunis N TUNISIE VALEURS MIXTE DISTRIBUTION TRADERS INVESTMENT MANAGERS Rue du Lac Leb Residence Ines - Bo Tunis Mahrajèt Green Center- Bloct Ture Centre Ville MAC SA FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINANCEP- FINANCEP- TUNISO Tunis Mahrajèt Rue du Lac Loch Ne FINANCEP- TUNISO Tunis Mahrajèt Rue du Lac Loch Ne FINANCEP-	
63 FCP SMART EQUITY 2 MIXTE DISTRIBUTION MANAGEMENT SOCIETE DU CONSEIL ET DISTRIBUTION FINANCIERE -SCIF - 1053 Tunis SOCIETE DU CONSEIL ET DISTRIBUTION FINANCIERE -SCIF - 1053 Tunis SOCIETE DU CONSEIL ET DISTRIBUTION FINANCIERE -SCIF - 1053 Tunis SOCIETE DU CONSEIL ET DISTRIBUTION FINANCIERE -SCIF - 1053 Tunis SOCIETE DU CONSEIL ET DISTRIBUTION FINANCIERE -SCIF - 1053 Tunis SOCIETE DU CONSEIL ET DISTRIBUTION FINANCIERE -SCIF - 1053 Tunis SOCIETE DU CONSEIL ET DISTRIBUTION FINANCIERE -SCIF - 1053 Tunis Rue du Lac Oubeira - 1053 Tunis CAPITALISATION TUNISIE VALEURS Immeuble Integra - 1053 Tunis MIXTE FCP VALEURS CEA MIXTE MIXTE CAPITALISATION TUNISIE VALEURS Immeuble Integra - 1053 Tunis MIXTE CAPITALISATION TUNISIE VALEURS Immeuble Integra - 1053 Tunis MIXTE CAPITALISATION TUNISIE VALEURS Immeuble Integra - 1053 Tunis MIXTE TUNISIE VALEURS Immeuble Integra - 1053 Tunis MIXTE TUNISIE VALEURS TUNISIE VALEURS Immeuble Integra - 1053 Tunis MIXTE TUNISIE VALEURS Immeuble Integra - 1053 Tunis MIXTE TUNISIE VALEURS TUNISIE VALEURS Immeuble Integra - 1053 Tunis MIXTE TUNISIE VALEURS I	ar- 1002 Tunis
FCP UNIVERS AMBITION CEA (3) MIXTE (CEA) DISTRIBUTION DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF - 1053 Tunis SOCIETE DU CONSEIL ET SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION El Faouz - Les Berg 1053 Tunis SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION El Faouz - Les Berg 1053 Tunis	
65 FCP UNIVERS AMBITION PLUS (3) ACTIONS DISTRIBUTION PINANCIERE SCIF - 1053 Tunis 66 FCP VALEURS AL KAOUTHER MIXTE CAPITALISATION TUNISIE VALEURS Immeuble Integra - C Nord - 1082 Tunis M 67 FCP VALEURS CEA MIXTE (CEA) CAPITALISATION TUNISIE VALEURS Immeuble Integra - C Nord - 1082 Tunis M 68 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL MIXTE DISTRIBUTION TUNISIE VALEURS Immeuble Integra - C Nord - 1082 Tunis M 69 FCP VALEURS MIXTES MIXTE CAPITALISATION TUNISIE VALEURS Immeuble Integra - C Nord - 1082 Tunis M 70 FCP VALEURS QUIETUDE 2018 MIXTE CAPITALISATION TUNISIE VALEURS Immeuble Integra - C Nord - 1082 Tunis M 71 FCP VIVEO NOUVELLES MIXTE DISTRIBUTION TRADERS INVESTMENT MANAGERS 72 FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION DISTRIBUTION	es du Lac-
67 FCP VALEURS CEA MIXTE CAPITALISATION TUNISIE VALEURS Immeuble Integra - C Nord - 1082 Tunis M Immeuble Integra - C N	
68 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL MIXTE DISTRIBUTION TUNISIE VALEURS Immeuble Integra - C Nord - 1082 Tunis M 69 FCP VALEURS MIXTES MIXTE CAPITALISATION TUNISIE VALEURS Immeuble Integra - C Nord - 1082 Tunis M 70 FCP VALEURS QUIETUDE 2018 MIXTE CAPITALISATION TUNISIE VALEURS Immeuble Integra - C Nord - 1082 Tunis M 71 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES MIXTE DISTRIBUTION TRADERS INVESTMENT MANAGERS 72 FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION OBLIGATAIRE CAPITALISATION DINTERMEDIATION -TSI- 73 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV OBLIGATAIRE DISTRIBUTION MAC SA 74 FINACORP OBLIGATAIRE SICAV OBLIGATAIRE DISTRIBUTION DISTRIBUTION Rule du Lac Loch Ne rue du Lac Constant Lac - 1053 Tunis 74 FINACORP OBLIGATAIRE SICAV OBLIGATAIRE DISTRIBUTION RULE TINVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	
69 FCP VALEURS MIXTE MIXTE CAPITALISATION TUNISIE VALEURS Immeuble Integra - Condition Nord - 1082 Tunis Mixte TUNISIE VALEURS Immeuble Integra - Condition Tunisie VALEURS Immeuble Integra - Condition Nord - 1082 Tunis Mixte Tunisie VALEURS Immeuble Integra - Condition Nord - 1082 Tunis Mixte Tunisie VALEURS Immeuble Integra - Condition Nord - 1082 Tunis Mixte Tunisie VALEURS Immeuble Integra - Condition Nord - 1082 Tunis Mixte Tunisie VALEURS Immeuble Integra - Condition Nord - 1082 Tunis Mixte Nord - 1082 Tunis Mixte Immeuble Integra - Condition Nord - 1082 Tunis Mixte Tunisie VALEURS Immeuble Integra - Condition Nord - 1082 Tunis Mixte Immeuble Integra - Condition Nord - 1082 Tunis Mixte Tunisie VALEURS Rue du Lac Lé Nawrez, Bloc C, A Les Berges du Lac- Résidence Ines - Boo Tunis Mahrajer 1080 Tunis Mixte Tunisio-Seoudienn North Africa - Finance ET Investissement In North Africa - Financorp- Rue du Lac Loch Nerue du Lac Vinderm du Lac- 1053 Tunis Rue du Lac Loch Nerue du Lac Vinderm du Lac- 1053 Tunis	entre Urbain ahrajène
70 FCP VALEURS QUIETUDE 2018 MIXTE CAPITALISATION TUNISIE VALEURS Nord - 1082 Tunis Mord - 1082 Tunis	entre Urbain ahrajène
70 FCP VALEURS QUIETOBE 2018 MIXTE CAPITALISATION TONISIE VALEURS Nord - 1082 Tunis Mord - 1082 Tunis	
71 INTRODUITES MIXTE DISTRIBUTION TRADERS INVESTMENT MANAGERS PER WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION OBLIGATAIRE CAPITALISATION OBLIGATAIRE DISTRIBUTION TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI- TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI- TORIGONAL OBLIGATAIRE OBLIGATAIRE OBLIGATAIRE OBLIGATAIRE DISTRIBUTION TORIGONAL OBLIGATION OBLIGATAIRE	/lahrajène
72 CAPITALISATION OBLIGATAIRE CAPITALISATION D'INTERMEDIATION -TSI-	ppartement C21, 1053 Tunis
73 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV OBLIGATAIRE DISTRIBUTION MAC SA rue du Lac Constanc Lac- 1053 Tunis 74 FINACORP OBLIGATAIRE SICAV OBLIGATAIRE DISTRIBUTION FINACORP- OBLIGATAIRE DISTRIBUTION FINACORP- FINACORP- Rue du Lac Constanc Lac- 1053 Tunis Rue du Lac Loch Ne rue du Lac Winderm du Lac- 1053 Tunis	n Nord – ne
74 FINACORP OBLIGATAIRE SICAV OBLIGATAIRE DISTRIBUTION INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP- Rue du Lac Loch Ne rue du Lac Winderm du Lac - 1053 Tunis	
	ere) - Les Berges
75 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE OBLIGATAIRE OBLIGATAIRE DISTRIBUTION UIB FINANCE Rue du Lac Turkana Reflets du Lac - Les 1053 Tunis	
76 LA GENERALE OBLIG-SICAV OBLIGATAIRE CAPITALISATION COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	ırès –1001 Tunis
77 MAC AL HOUDA FCP MIXTE DISTRIBUTION MAC SA Green Center- Block rue du Lac Constant du Lac- 1053 Tunis	
78 MAC CROISSANCE FCP MIXTE DISTRIBUTION MAC SA Green Center- Block rue du Lac Constant du Lac- 1053 Tunis	ce- Les Berges
79 MAC ÉPARGNANT FCP MIXTE DISTRIBUTION MAC SA Green Center- Block rue du Lac Constant du Lac- 1053 Tunis	
80 MAC EPARGNE ACTIONS FCP MIXTE (CEA) DISTRIBUTION MAC SA Green Center- Block rue du Lac Constant du Lac- 1053 Tunis	ce- Les Berges
81 MAC EQUILIBRE FCP MIXTE DISTRIBUTION MAC SA Green Center- Block rue du Lac Constant du Lac- 1053 Tunis	ce- Les Berges C 2ème étage, ce- Les Berges
82 MAC HORIZON 2022 FCP MIXTE CAPITALISATION MAC SA Green Center- Block rue du Lac Constant du Lac- 1053 Tunis	ce- Les Berges C 2ème étage, ce- Les Berges C 2ème étage, ce- Les Berges
83 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV OBLIGATAIRE DISTRIBUTION SMART ASSET MANAGEMENT 5, Rue Mustapha Sfa 1002 Tunis Belvédèr	ce- Les Berges C 2ème étage, ce- Les Berges C 2ème étage, ce- Les Berges C 2ème étage, ce- Les Berges

84	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du
85	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Lac- 1053 Tunis Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
89	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
90	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
91	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
92	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
93	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
94	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
95	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
96	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
97	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
98	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
99	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
100	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
101	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
102	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
103	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
104	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
105	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
107	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
108	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
110	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
111	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
112	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II

113	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
114	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
115	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
116	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE (4)	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
117	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE (4)	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
118	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
119	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
120	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE (4)	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
121	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE (4)	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
122	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE (4)	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
123	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis

- (1) SICAV en liquidation anticipée
 (2) initialement dénommé AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP
 (3) FCP en liquidation anticipée
 (4) Initialement dénommée « UBCI FINANCE »

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

		LISTE DES FONDS D'AMORCAGE	
		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax

			1
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
			Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de
8	FCPR ONAS	SAGES SA	la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
17		UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
21		UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
22	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
23	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
24	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
26	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
27	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis

		UNITED GULF FINANCIAL SERVICES -	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les
28	FCPR IntilaQ For Growth	North Africa	Berges du Lac, 1053 - Tunis
			Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY»,
00	FORD Lette O Fee Fee Iller	FIDEL III IN A FINIANIOF	Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis
29	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
30	NETINVEST POTENTIEL	NETINVEST	51, rue Elakhtal, El Menzah 4, 1004 - Tunis
			Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac
31	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
	FCPR MAXULA CROISSANCE		Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac,
32	ENTREPRISES	MAXULA GESTION	1053 - Tunis
02	ENTREI RIGEO		,
		UNITED GULF FINANCIAL SERVICES -	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{eme} étage, Les
33	FCPR Tunisian Development Fund III	North Africa	Berges du Lac, 1053 - Tunis
			5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN
34	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
			B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot
		ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT &	BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
35	ITQAN INVESTMENT FUND	DEVELOPMENT A.T.I.D Co	Mahrajène
			10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville,
36	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	1002 Tunis
		·	Due du les Windermare Les Barres du Les
37	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31		WANGER GEOTION	1000 - Luilla
	FÇPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT		Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac
38	RÉGIONAL II	CDC Gestion	Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

^{*} Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

SICAV OPPORTUNITY

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2018

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2018

Introduction

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et conformément aux dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV OPPORTUNITY arrêtés au 30 juin 2018 faisant apparaître un total bilan de 824 878,918 Dinars et un actif net de 803 968,031 Dinars.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers arrêtés au 30 juin 2018, dans tous leurs aspects significatifs, ne donnent pas une image fidèle, de la situation financière trimestrielle de la société SICAV OPPORTUNITY telle qu'arrêtée en conformité avec le Système Comptable des Entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note 2.3 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la SICAV OPPORTUNITY pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et règlementaires

Au 30 juin 2018, le capital de la SICAV OPPORTUNITY est inférieur à 1 million de dinars et ce depuis le 15 Mai 2018. Conformément à l'article 3 de la loi 2001-83 du 24 Juillet 2001, dans le cas où cette situation dépasse les 90 jours, le conseil d'administration doit procéder à la dissolution de la SICAV.

Tunis, le 24 juillet 2018
Le Commissaire aux Comptes
ABC Audit & Conseil
Walid AMOR

SICAV OPPORTUNITY

	BILANS COMPARES	NOTE	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
ACTIF					
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	638 941,365	556 797,227	563 521,581
AC1-A	ACTIONS ET DROITS RATTACHES		569 611,410	294 442,847	376 674,047
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT		30 319,438	225 746,852	185 110,954
AC1-C	AUTRES VALEURS (Titres OPCVM)		39 010,517	36 607,528	1 736,580
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	176 712,634	139 066,091	146 528,699
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		174 967,767	138 873,180	146 274,771
AC2-B	DISPONIBILITES		1 744,867	192,911	253,928
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION	AC3	9 224,919	0,000	17 532,787
TOTAL	ACTIF		824 878,918	695 863,318	727 583,067
DACCIE					
PASSIF					
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	1 387,864	570,055	620,282
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	19 523,023	6 612,639	11 949,914
TOTAL	PASSIF	PA	20 910,887	7 182,694	12 570,196
ACTIF I	NET		902 069 024	600 600 624	715 012 071
ACTIF	VE I		603 906,031	688 680,624	715 012,671
CP1	CAPITAL	CP1	805 786,590	685 009,275	708 986,410
CP2	SOMMES CAPITALISABLES	CP2	-1 818,559	3 671,349	6 026,461
CP2-A	SOMMES CAPITALISABLES DES EXERCICES ANT.		0,000	0,000	0,000
СР2-В	RESULTAT CAPITALISABLE DE LA PERIODE		-2 289,367	3 671,349	5 772,307
CP2-C	REGUL. RESULTAT CAPITALISABLE DE LA PERIODE		470,808	0,000	254,154
ACTIF	NET		803 968,031	688 680,624	715 012,871
TOTAL	ACTIF NET ET PASSIF		824 878,918	695 863,318	727 583,067

SICAV OPPORTUNITY

			Période du				
ET.	ATS DE RESULTAT COMPARES	Note	01/04/2018	01/01/2018	01/04/2017	01/01/2017	01/01/2017
			au	au	au	au	au
			30/06/2018	30/06/2018	30/06/2017	30/06/2017	31/12/2017
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	10 965,814	12 597,162	8 697,942	11 217,332	20 668,915
PR1-A	REVENUS DES ACTIONS		10 334,635	10 334,635	6 150,530	6 150,530	10 703,630
PR1-B	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		631,179	2 262,527	2 547,412	5 066,802	9 965,285
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	1 941,952	2 944,501	1 314,234	2 638,672	6 500,086
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR		1 941,952	2 944,501	1 314,234	2 638,672	6 500,086
REVEN	IUS DES PLACEMENTS		12 907,766	15 541,663	10 012,176	13 856,004	27 169,001
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-4 292,260	-8 511,170	-1 691,760	-3 409,885	-7 527,203
REVEN	IU NET DES PLACEMENTS		8 615,506	7 030,493	8 320,416	10 446,119	19 641,798
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-4 706,241	-9 319,860	-3 440,546	-6 835,682	-13 869,491
RESUL	TAT D'EXPLOITATION		3 909,265	-2 289,367	4 879,870	3 610,437	5 772,307
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		386,160	470,808	8,264	60,912	254,154
SOMMI	ES CAPITALISABLES DE LA PERIODE		4 295,425	-1 818,559	4 888,134	3 671,349	6 026,461
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		-386,160	-470,808	-8,264	-60,912	-254,154
PR4-B	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		29 691,999	53 436,948	19 417,837	4 551,214	19 553,536
PR4-C	+/- VAL. REAL. /CESSION TITRES			43 721,997	-156,395	10 623,955	21 908,777
PR4-D	FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES		-606,777	-1 735,543	-40,216	-355,866	-2 068,963
	TAT NET DE LA PERIODE		59 475,481				

SICAV OPPORTUNITY ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET DE LA PERIODE DU 01/04/2018 AU 30/06/2018

	DESIGNATION	Période du 01/04/2018	Période du 01/01/2018	Période du 01/04/2017	Période du 01/01/2017	Période du 01/01/2017
	DESIGNATION	au	au	au	au	au
		30/06/2018	30/06/2018	30/06/2017	30/06/2017	31/12/2017
N1	VARIATION ACTIF NET RESULTANT	59 475,481	93 134,035	24 101,096	18 429,740	45 165,657
AIN I	DES OPERAT. D'EXPLOITATION	39 47 3,461	93 134,033	24 101,090	10 429,740	45 105,057
N1-A	RESULTAT D'EXPLOITATION	3 909,265	-2 289,367	4 879,870	3 610,437	5 772,307
AN1-B	VARIAT.DES +/-VAL POT.SUR TITRES	29 691,999	53 436,948	19 417,837	4 551,214	19 553,536
AN1-C	+/-VAL REAL.SUR CESSION DESTITRES	26 480,994	43 721,997	-156,395	10 623,955	21 908,777
AN1-D	FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES	-606,777	-1 735,543	-40,216	-355,866	-2 068,963
AN2	DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
N3	TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	-57 092,931	-4 178,875	-123,357	-50 364,266	-50 767,936
1113	TRANSACTIONS SON LE CALITAL	-37 032,331	-4 170,073	-123,337	-30 304,200	-30 707,930
	SOUSCRIPTIONS	309 613,638	634 622,465	350 014,417	705 750,231	1 164 380,733
A-SNA	CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	253 200,000	522 400,000	316 300,000	644 400,000	1 046 000,000
AN3-B	REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES.(S)	52 089,608	102 000,597	26 898,824	49 770,526	95 602,224
AN3-C	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX.CLOS.(S)	6 577,305	13 570,236	5 109,394	10 409,400	16 896,698
AN3-D	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX EN COURS(S)	-2 253,275	-3 348,368	1 706,199	1 170,305	5 881,811
	RACHATS	-366 706,569	-638 801,340	-350 137,774	-756 114,497	-1 215 148,66
AN3-F	CAPITAL (RACHATS) REGULARISATION DES SOMMES NON	-299 200,000	-523 400,000	-316 300,000	-689 600,000	-1 091 200,00
AN3-G	CAPITALISABLES.(R)	-62 373,772	-105 624,305	-27 030,445	-54 265,560	-100 694,170
AN3-H	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX.CLOS.(R)	-7 772,232	-13 596,211	-5 109,394	-11 139,544	-17 626,842
AN3-I	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX EN COURS(R)	2 639,435	3 819,176	-1 697,935	-1 109,393	-5 627,657
/ARIAT	ION DE L'ACTIF NET	2 382,550	88 955,160	23 977,739	-31 934,526	-5 602,279
AN4	ACTIF NET					
AN4-A	DEBUT DE PERIODE	801 585,481	715 012,871	664 702,885	720 615,150	720 615,150
AN4-B	FIN DE PERIODE	803 968,031	803 968,031	688 680,624	688 680,624	715 012,871
AN5	NOMBRE D'ACTIONS					
A N. I. A	DEBUT DE DEDIODE	0.505	0.405	0.405	0.507	0.507
AN5-A AN5-B	DEBUT DE PERIODE FIN DE PERIODE	6 585 6 125	6 135 6 125	6 135 6 135	6 587 6 135	6 587 6 135
	R LIQUIDATIVE					
	BUT DE PERIODE	121,729	116,546	108,346	109,399	109,399
B- FIN	DE PERIODE	131,260	131,260	112,254	112,254	116,546
AN6	TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	31,40%	25,46%	14,47%	5,26%	6,53%
				17,71/0		0,0

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

PERIODE DU 01.04.2018 AU 30.06.2018

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30.06.2018 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES:

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuilletitres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilés et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Évaluation des placements en Actions et Valeurs Assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30.06.2018 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres d'OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative du 30.06.2018

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titre.

2.3 Évaluation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30.06.2018 une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti, compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncés dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons de Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de Bons du Trésor ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de Bons du Trésor ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 01 janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne BTA « Juillet 2032 ».

2.4 Évaluation des autres placements :

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2.5 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC1- Note sur le portefeuille titres :

DESIGNATION DES TITRES	N ^{BRE} DE TITRES	COUT D'ACQUISITION	VALEUR AU 30.06.2018	% de L'ACTIF NET
AC1-A Actions et droits rattachés		475,715.827	569,611.410	70.85%
ADWYA	4,100	23,919.003	24,378.600	3.03%
ARTES	1,150	7,559.856	8,116.700	1.01%
ATTIJ BANK	1,400	50,396.958	70,810.600	8.81%
ВН	1,900	37,870.575	42,104.000	5.24%
CITY CARS	650	7,880.271	8,365.500	1.04%
DELICE HOLDING	2,250	38,999.920	39,980.250	4.97%
ENNAKL	660	7,278.019	7,954.980	0.99%
EURO-CYCLES	500	14,732.521	15,475.500	1.92%
MAGASIN GENERALE	300	9,734.892	11,568.600	1.44%
MONOPRIX	2,650	32,360.530	28,368.250	3.53%
ONE TECH HOLDING	2,600	35,833.683	41,519.400	5.16%
PGH	3,000	30,216.840	34,389.000	4.28%
S.A.H TUNISIE	2,280	32,364.228	32,816.040	4.08%
SFBT	1,800	25,437.055	40,066.200	4.98%
SIMPAR	380	17,502.080	11,663.340	1.45%
SOTRAPIL	780	8,258.475	10,877.880	1.35%
SOTUVER	4,400	22,759.148	38,799.200	4.83%
STAR	70	6,297.083	9,774.870	1.22%
SOTUVER NG (NOUVELLE GRATUITE)	274	1,134.350	2,329.000	0.29%
TELNET HOLDING	900	7,192.425	8,595.900	1.07%
TPR	6,200	21,565.140	32,785.600	4.08%
TUNIS RE	500	3,861.000	3,842.000	0.48%
UIB	1450	32,288.775	44,718.000	5.56%
SOTRAPIL DA (1/39)	780	273.000	312.000	0.04%
AC1-B Emprunts d'État		29,830.300	30,319.438	3.77%
BTA 5.50% 02/2020	7	6,754.300	6,871.593	0.85%
BTA 6% AVRIL 2024	24	23,076.000	23,334.806	2.90%
Variation d'estimation des +/- values du port	efeuille BTA	(1)	113.039	0.01%
AC1-C Autres valeurs (Titres OPCVM)		38,902.962	39,010.517	4.85%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	329	38,902.962	39,010.517	4.85%
Total portefeuille titres		544,449.089	638,941.365	79.47%

⁽¹⁾ Ce montant s'élevant au 30.06.2018 à 113.039 DT correspond à l'amortissement des primes et décotes constatées sur le portefeuille BTA d'une manière constante à partir du 29/01/2018 jusqu'à la date de l'échéance. Ce même montant a été porté en capitaux propres en tant que somme non capitalisable et intégré dans le calcul du résultat net de la période.

Compte tenu des spécificités des OPCVM, ce changement de méthode comptable a été appliqué d'une manière prospective et aucun retraitement n'a été opéré sur les données présentées comparativement dans les états financiers trimestriels arrêtés au 30.06.2017 et annuels arrêtés au 31.12.2017.

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **10,965.814 dinars** du 01.04.2018 au 30.06.2018, contre **8,697.942 dinars** du 01.04.2017 au 30.06.2017 et se détaillent comme suit :

REVENUS	Du 01.04.2018 au 30.06.2018	Du 01.01.2018 au 30.06.2018	Du 01.04.2017 au 30.06.2017	Du 01.01.2017 au 30.06.2017	Du 01.01.2017 au 31.12.2017
Revenus des actions	10,334.635	10,334.635	6,150.530	6,150.530	10,703.630
Revenus des emprunts d'État	631.179	2,262.527	2,547.412	5,066.802	9,965.285
Total	10,965.814	12,597.162	8,697.942	11,217.332	20,668.915

AC2- Note sur les placements monétaires et disponibilités

AC2-A. Placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 30.06.2018, à **174,967.767 dinars**, représentant les placements en Bons du Trésor à Court Terme et se détaillent comme suit :

Désignation	Taux	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30.06.2018	% Actif net
BTC 26S-04/09/2018	5.80 %	85	82,494.304	83,794.129	10.42%
BTC 26S-04/09/2018	6.03 %	39	38,288.128	38,521.594	4.79%
BTC 52S-12/03/2019	6 %	27	25,462.230	25,815.184	3.21%
BTC 52S-12/03/2019	6.02 %	28	26,747.617	26,836.860	3.34%
Total		179	172,992.279	174,967.767	21.76%

AC2-B. Disponibilités:

Le solde de ce poste s'élève au 30.06.2018, 1,744.867 dinars et représente les avoirs en banque.

PR2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent du 01.04.2018 au 30.06.2018, à **1,941.952 dinars**, contre **1,314.234 dinars** du 01.04.2017 au 30.06.2017 et se détaillent comme suit :

REVENUS	Du 01.04.2018 au 30.06.2018	Du 01.01.2018 au 30.06.2018	Du 01.04.2017 au 30.06.2017	Du 01.01.2017 au 30.06.2017	Du 01.01.2017 au 31.12.2017
Revenus des bons de Trésor	1,941.952	2,944.501	1,314.234	2,638.672	6,500.086
Total	1,941.952	2,944.501	1,314.234	2,638.672	6,500.086

CH1- Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements du 01.04.2018 au 30.06.2018 s'élèvent, à **4,292.260 dinars**, contre **1,691.760 dinars** du 01.04.2017 au 30.06.2017, et se détaillent ainsi :

Charges de Gestion des placements	Du 01.04.2018 au 30.06.2018	Du 01.01.2018 au 30.06.2018	Du 01.04.2017 au 30.06.2017	Du 01.01.2017 au 30.06.2017	Du 01.01.2017 au 31.12.2017
Rémunération du gestionnaire	4,053.793	8,038.315	1,184.226	2,386.908	5,269.018
Rémunération du dépositaire	238.467	472.855	169.174	340.988	752.727
Rémunération des distributeurs	0.000	0.000	338.360	681.989	1,505.458
Total	4,292.260	8,511.170	1,691.760	3,409.885	7,527.203

CH2- Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent du 01.04.2018 au 30.06.2018 à **4,706.241 dinars**, contre **3,440.546 dinars** du 01.04.2017 au 30.06.2017 et se détaillent comme suit :

Autres charges d'exploitation	Du 01.04.2018 au 30.06.2018	Du 01.01.2018 au 30.06.2018	Du 01.04.2017 au 30.06.2017	Du 01.01.2017 au 30.06.2017	Du 01.01.2017 au 31.12.2017
Redevance CMF	200.368	397.313	169.163	340.969	752.673
Impôts et Taxes	27.102	33.686	21.955	31.565	62.571
Contribution exceptionnelle	0.000	0.000	222.768	443.088	1,000.000
Rémunération CAC	1,256.528	2,499.248	1,256.528	2,499.248	5,039.920
Jetons de présence	1,495.858	2,975.278	1,495.858	2,975.278	5,999.870
Charges Diverses	1,726.385	3,414.335	274.274	545.534	1,014.457
Total	4,706.241	9,319.860	3,440.546	6,835.682	13,869.491

AC3- Note sur les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent au 30.06.2018 à **9,224.919 dinars** et représentent les sommes à l'encaissement suite à des opérations de vente des titres ainsi que les dividendes à recevoir. Le détail se présente comme suit :

Créances d'exploitation	30.06.2018
Somme à l'encaissement / vente 141 titres PGH	1,537.645
Somme à l'encaissement / vente 400 titres TPR	2,111.216
Somme à l'encaissement / vente 100 titres SOTUVER	879,008
Somme à l'encaissement / vente 277 titres TELNET HOLDING	2,625.549
Dividende à recevoir / 350 titres EURO CYCLE	525.000
Dividende à recevoir / 2 250 titres DELICE HOLDING	922.500
Dividende à recevoir / 780 titres SOTRAPIL	624.000
R/S sur les achats de Bons du Trésor Assimilable BTA	0.001
Total	9,224.919

PA- Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 30.06.2018 à **20,910.887 dinars** contre **7,182.694 dinars** au 30.06.2017 et s'analyse comme suit :

NOTE	PASSIF	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
PA1	Opérateurs créditeurs	1,387.864	570.055	620.282
PA2	Autres créditeurs divers	19,523.023	6,612.639	11,949.914
Total		20,910.887	7,182.694	12,570.196

PA1: Le solde du poste opérateurs créditeurs s'élève au 30.06.2018 à **1,387.864 dinars** contre **570.055 dinars** au 30.06.2017 et se détaillent comme suit :

Opérateurs créditeurs	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Gestionnaire	1,310.755	399.036	434.197
Dépositaire	77.109	57.006	62.029
Distributeurs	0.000	114.013	124.056
Total	1,387.864	570.055	620.282

PA2 : Les autres créditeurs divers s'élèvent au 30.06.2018 à 19,523.023 dinars contre 6,612.639 dinars au 30.06.2017et se détaillent comme suit :

Autres créditeurs divers	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
État, impôts et taxes	233.178	95.427	106.442
Redevance CMF	64.786	57.002	62.023
Contribution conjoncturelle exceptionnelle	0.000	443.088	0.000
Jetons de présence	2,974.987	2,975.117	5,999.709
Rémunération CAC	2,324.509	2,325.189	4,865.861
Diverses Publications	2,748.621	0.000	0.000
Autres Créditeurs divers	1,181.093	716.816	915.879
Sommes à régler / Achats de titres :	9,995.849	-	-
Achat 100 actions OTH	1 ,568.539	-	-
Achat 150 actions EURO CYCLES	4,577.826	-	-
Achat 332 actions TELNET HOLDING	3,127.856	-	-
Achat 50 actions S.A.H	721.628	-	-
Total	19,523.023	6,612.639	11,949.914

CP1- Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 30.06.2018 se détaillent comme suit :

Capital au 01.01.2018 (en nominal)

• Montant : 613,500.000 Dinars

Nombre de titres : 6 135Nombre d'actionnaires : 13

Souscriptions réalisées (en nominal)

• Montant : 522,400.000 Dinars

• Nombre de titres émis : 5 224

Rachats effectués (en nominal)

• Montant : 523,400.000 Dinars

• Nombre de titres rachetés : 5 234

<u>Capital au 30.06.2018</u> : 805,786.590 dinars

Montant en nominal : 612,500.000 dinars
Sommes non Capitalisables (1) : 177,375.851 dinars
Sommes capitalisées (2) : 15,910.739 dinars

Nombres de titres : 6 125Nombre d'actionnaires : 13

(1) Les sommes non capitalisables s'élèvent à 177,375.851 dinars au 30.06.2018 et se détaillent comme suit :

So	mme	es non capitalisables des exercices antérieurs	85,576.157
1-	Rés	sultat non capitalisables de la période	95,423.402
	*	Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	53,436.948
	4	+/- values réalisées sur cession de titres	43,721.997
	4	Frais de négociation de titres	-1,735.543
2-	Rég	gularisation des sommes non capitalisables	-3,623.708
	*	Aux émissions	102,000.597
	*	Aux rachats	-105,624.305
То	tal d	es sommes non capitalisables	177,375.851

2): Les sommes capitalisées s'élèvent au 30.06.2018 à 15,910.739 dinars, se détaillent comme suit :

	30.06.2018
Sommes capitalisées des exercices antérieurs	9,910.253
Résultat capitalisable de l'exercice clos capitalisé (*)	6,026.461
Régularisation des sommes capitalisées des exercices antérieurs	-25.975
Aux émissions	13,570.236
Aux rachats	-13,596.211
Total des sommes capitalisées	15,910.739

(*) : Il s'agit des sommes capitalisables de l'exercice clos au 31/12/2017 capitalisées conformément à la décision de l'AGO du 12/04/018 statuant sur les états financiers de l'exercice 2017 :

Sommes capitalisées – Exercice 2017	6,026.461
Régularisation du résultat capitalisable	254.154
Résultat d'exploitation - Exercice 2017	5,772.307

CP2- Note sur les sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables correspondent au résultat capitalisable de la période augmenté des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV OPPORTUNITY ; Le solde de ce poste au 30.06.2018 se détaille ainsi :

Rubriques	30.06.2018
Résultat capitalisable de la période	-2,289.367
Régularisation du résultat capitalisable de la période	470.808
Sommes capitalisables	-1,818.559

4. AUTRES INFORMATIONS:

4-1 Données par action :

Rubriques	Du 01.01.2018 Au 30.06.2018	Du 01.01.2017 Au 30.06.2017
Revenus des placements	2.537	2.259
Charges de gestion des placements	-1.389	-0.556
Revenus net des placements	1.148	1.703
Autres charges d'exploitation	-1.522	-1.114
Résultat d'exploitation	-0.374	0.588
Régularisation du résultat d'exploitation	0.077	0.010
Sommes capitalisables de la période	-0.297	0.598
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-0.077	-0.010
Variation des +/- values potentielles/titres	8.724	0.742
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	7.138	1.732
Frais de négociation de titres	-0.283	-0.058
Résultat net de la période	15.205	3.004

4-2 Ratio de gestion des placements :

Rubriques	30.06.2018	30.06.2017
Charges de gestion des placements / Actif net moyen	1.062%	0.496%
Autres charges d'exploitation / Actif net moyen	1.163%	0.994%
Résultat capitalisable de la période / Actif net moyen	-0.286%	0.525%
Actif net moyen	801,180.116	687,566.367

4-3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs :

4.3.1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la SICAV OPPORTUNITY est confiée à la BIAT ASSET MANAGEMENT et ce, à compter du 1^{er} Avril 2003. Celle-ci est, notamment, chargée de :

- La gestion du portefeuille de SICAV OPPORTUNITY ;
- La Gestion comptable de SICAV OPPORTUNITY;
- La préparation et lancement d'actions promotionnelles.

En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,7 % HT l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu. Etant précisé que les dépenses publicitaires et de promotion de la SICAV ainsi que tous frais justifiables revenant au CMF, à la BVMT, à Tunisie Clearing ou définis par une loi, un décret ou un arrêté sont supportées par la SICAV.

Le taux de cette rémunération est entré en vigueur le 01/01/2018 suite à la décision du Conseil d'Administration de la SICAV OPPORTUNITY, qui s'est réuni en date du 5 avril 2016, modifiant ledit taux de 0,70% TTC à 1,70% HT de l'actif net l'an.

4.3.2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV OPPORTUNITY. Elle est chargée, à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV OPPORTUNITY ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus du portefeuille géré;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV.

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération annuelle de 0,1% HT l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le taux de cette rémunération est entré en vigueur le 01/01/2018 suite à la décision du Conseil d'Administration de la SICAV OPPORTUNITY, qui s'est réuni en date du 5 avril 2016, modifiant ledit taux de 0,10% TTC à 0,10% HT de l'actif net l'an.

4.3.3 Rémunération des distributeurs

La BIAT, la BIAT ASSET MANAGEMENT et la BIATCAPITAL sont les distributeurs des titres SICAV OPPORTUNITY.

La commission de distribution payée par SICAV OPPORTUNITY en faveur des distributeurs au prorata de leurs distributions, est prise en charge par le gestionnaire, la BIAT ASSET MANAGEMENT.

Cette prise en charge est entrée en vigueur à partir du 1er janvier 2018.

4-4 Mode d'affectation des résultats

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées chaque année et ce, à partir de l'exercice 2016, suite au changement du type de la SICAV OPPORTUNITY d'une SICAV de distribution à une SICAV de capitalisation, par une décision de l'AGE du 18/05/2016.

Cette modification a été publiée dans le Bulletin Officiel du Conseil du Marché Financier N°5263 du 30 décembre 2016.

MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2018

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE ARRETEE AU 30 JUIN 2018

En application des dispositions des articles 7 et 8 du code des organismes de placements collectifs promulgués par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers de la Société **Millenium Obligataire SICAV** au 30 juin 2018, qui font apparaître un actif net de **5.170.126** dinars pour un capital de **5.079.710** dinars et une valeur liquidative égale à **102,288** dinars par action. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de votre conseil d'administration. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit. Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne donnent pas une image fidèle conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Toutefois, nous vous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Tunis, le 13 juillet 2018

Le Commissaire aux Comptes :

TUNISIE AUDIT & CONSEIL

Lamjed BEN MBAREK

BILAN TRIMESTRIEL ARRETE AU 30 Juin 2018

(Unité : en dinars)

<u>ACTIF</u>	Note	AU 30/06/2018	AU 30/06/2017	AU 31/12/2017
AC 1 - Portefeuille-titres	4.1.1	4 146 993	6 925 004	5 241 939
a - Actions, valeurs assimilées et droits rattachésb - Obligations et valeurs assimiléesc - Autres valeurs		0 4 146 993 0	278 972 6 646 032 0	300 274 4 941 665 0
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités	4.1.2	1 042 565	74 169	1 139 999
a - Placements monétaires b - Disponibilités		0 1 042 565	0 74 169	301 208 838 791
AC 3 - Créances d'exploitation	4.1.3	0	0	90
a - Dividendes et intérêts à recevoir b - titres de créance échus		0	0	90 0
AC 4 - Autres actifs	4.1.4	20	20	20
a - Débiteurs divers b - Immobilisations nettes		20 0	20 0	20 0
TOTAL ACTIF		5 189 578	6 999 193	6 382 048
PASSIF				
PA 1 - Dettes sur opérations de pensions livrées	4.1.5	0	901 689	0
PA 2 - Opérateurs créditeurs	4.1.6	9 448	11 635	9 839
PA 3 - Autres créditeurs divers	4.1.7	10 004	21 830	13 119
TOTAL PASSIF		19 452	935 154	22 958
ACTIF NET				
CP 1 – Capital	4.1.8	5 079 710	5 953 166	6 171 739
CP 2 - Sommes distribuables		90 416	110 873	187 351
a - Sommes distribuables des exercices antérieursb - Sommes distribuables de la période		4 90 412	40 110 833	41 187 310
ACTIF NET		5 170 126	6 064 039	6 359 090
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		5 189 578	6 999 193	6 382 048

ETAT DE RESULTAT TRIMESTRIEL ARRETE AU 30 Juin 2018 (Unité : en dinars)

	Note	Période du 01/04/2018 Au 30/06/2018	Période du 01/01/2018 Au 30/06/2018		01/01/2017 Au	Période du 01/01/2017 Au 31/12/2017
PR 1 - Revenus du portefeuille-titres	4.2.1	52 948	110 645	88 104	198 640	318 993
a - Dividende		0	0	3 403	3 403	3 403
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		52 948	110 645	84 701	195 237	315 590
c - Revenus des autres valeurs		0	0	0	0	0
PR 2 - Revenus des placements monétaires	4.2.2	4 342	17 672	474	9 520	12 673
a - Revenus des bons de trésor		0	0	0	0	0
b - Revenus des certificats de dépôt		0	0	0	5 406	5 406
c - Intérêts sur comptes courants		288	646	474	474	693
d - Revenus des comptes de dépôt		0	0	0	0	0
e - Revenus des autres placements monétaires		4 054	17 026	0	3 640	6 574
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		57 290	128 317	88 578	208 161	331 666
CH 1 - Intérêts des mises en pension	4.2.3	0	0	(11 270)	(21 668)	(23 758)
CH 2 - Charges de gestion des placements	4.2.4	(9 448)	(20 345)	(11 635)	(17 130)	(36 772)
REVENU NET DES PLACEMENTS		47 842	107 972	65 673	169 362	271 136
CH 3 Autres charges	4.2.5	(3 266)	(10 134)	(11 050)	(22 655)	(62 632)
RESULTAT D'EXPLOITATION		44 576	97 838	54 623	146 707	208 504
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		(6 515)	(7 426)	(11 429)	(35 875)	(21 194)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		38 061	90 412	43 194	110 833	187 310
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (an	nulation)	6 515	7 426	11 429	35 875	21 194
RESULTAT NON DISTRIBUABLE		(833)	(320)	(10 076)	(24 997)	(25 060)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(2 780)	(4 183)	(10 076)	(12 761)	2 584
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		1 947	3 863	0	(11 186)	(26 594)
Frais de négociation de titres		_	_	^	(4 OEO)	(1 050)
Prais de negociation de titles		0	0	0	(1 050)	(1 030)

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET TRIMESTRIEL ARRETE AU 30 Juin 2018 (Unité : en dinars)

	Période du 01/04/2018 Au 30/06/2018	Période du 01/01/2018 Au 30/06/2018	Période du 01/04/2017 Au 30/06/2017	Période du 01/01/2017 Au 30/06/2017	Période du 01/01/2017 Au 31/12/2017
AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT					
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	43 743	97 518	44 547	121 710	183 444
a - Résultat d'exploitation	44 576	97 838	54 623	146 707	208 504
b - Variation des plus (ou moins) values potentielles/titres	(2 780)	(4 183)	(10 076)	(12 761)	2 584
c - Plus (ou moins) values réalisées/cession de titres	1 947	3 863	0	(11 186)	(26 594)
d - Frais de négociation de titres	0	0	0	(1 050)	(1 050)
AN 2 - DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(145 408)	(145 408)	(239 540)	(239 540)	(239 540)
AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(832 359)	(1 141 074)	(828 024)	(4 259 285)	(4 025 968)
a - Souscriptions	1 492 662	2 110 668	257 300	1 415 548	3 369 493
- Capital	1 455 700	2 049 200	251 500	1 354 800	3 247 000
- Régularisation des sommes non distribuables	7 385	10 429	1 338	9 736	19 510
- Régularisation des sommes distribuables	29 577	51 039	4 462	51 012	102 983
b - Rachats	(2 325 021)	(3 251 742)	(1 085 324)	(5 674 833)	(7 395 461)
- Capital	(2 244 500)	(3 135 200)	(1 045 200)	(5 407 800)	(7 082 600)
- Régularisation des sommes non distribuables	(11 558)	(16 138)	(6 044)	(36 876)	(45 414)
- Régularisation des sommes distribuables	(68 963)	(100 404)	(34 080)	(230 157)	(267 447)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(934 024)	(1 188 964)	(1 023 017)	(4 377 115)	(4 082 064)
AN 4 - ACTIF NET					
a - en début de période	6 104 150	6 359 090	7 087 056	10 441 154	10 441 154
b - en fin de période	5 170 126	5 170 126	6 064 039	6 064 039	6 359 090
AN 5 - NOMBRE D'ACTIONS					
a - en début de période	58 433	61 405	67 168	99 761	99 761
b - en fin de période	50 545	50 545	59 231	59 231	61 405
VALEUR LIQUIDATIVE	102,288	102,288	102,379	102,379	103,560
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT	0,84%	1,72%	0,67%	1,49%	2,61%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 30 JUIN 2018

1. PRESENTATION DE MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV

Millenium Obligataire SICAV est une société d'investissement à capital variable, régie par la loi n° 88-92 du 2 aout 1988 telle que modifiée par la loi n° 92-113 du 23 novembre 1992, la loi n° 95-87 du 30 octobre 1995 et la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a été créée le 22 juin 2001, et a reçu l'agrément du ministère des finances le 13 juin 2000, et le visa du prospectus d'émission par le C.M.F le 26 octobre 2001, sous le n° 01.425.

2. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers intermédiaires relatifs à la période allant du 1^{er} Avril au 30 Juin 2018 ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes et notamment les normes comptables relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 janvier 1999. Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la société Millenium Obligataire SICAV et les normes comptables tunisiennes n'est à signaler.

3. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuilles-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat, les frais encourus à l'occasion d'achat sont imputés en capital. Les intérêts sur les placements en obligations, en bons de trésor et en titres de FCC (fonds commun de créances) et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs au titre d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2. Évaluation des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 juin 2018, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres),
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 .

La société Millenium Obligataire SICAV ne possède pas un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1^{er} Janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « juillet 2032 ».

3.3. Évaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4. Evaluation des placements monétaires

Les placements monétaires comprennent les bons de Trésor, les certificats de dépôts et les billets de trésorerie. Ces valeurs sont évaluées en date d'arrêté à leur prix d'acquisition (Valeur nominale- intérêts précomptés non échus).

3.5. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6. Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

4- Notes explicatives des différentes rubriques figurant dans le corps des états financiers :

4.1. Notes explicatives du bilan

4.1.1. Portefeuille titres

Le portefeuille-titres est arrêté à 4.146.993 dinars au 30 juin 2018, détaillé comme suit :

DESIGNATION	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2018	% actif
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES				
OBLIGATIONS DE STES ADMISES A LA COTE				
BTK 2012-1 B BTK 2012-1 B BTK 2012-1 B EO ATB SUB 2017 CAT A EO ATL 2013-1 EO ATL 2014-1 EO BTE 2009 EO BTE 2009 EO BTE 2009 EO HL 2013/2 EO UBCI 2013 EO UBCI 2013 ES ATL 2008	2 000 500 8 000 2 000 10 000 2 800 100 4 900 100 2 000 2 500 5 000 1 977	57 150 14 288 228 600 200 000 400 000 56 000 2 000 97 020 2 000 40 000 100 000 200 000 39 540	58 949 14 737 235 797 203 585 404 173 56 950 2 067 100 667 2 067 40 832 100 462 200 924 41 439	1,14% 0,28% 4,54% 3,92% 7,79% 1,10% 0,04% 1,94% 0,79% 1,94% 3,87% 0,80%
TOTAL	1 977	1 436 598	1 462 649	28,18%
BTA B0319 BTA-6.90% MAI22 BTA-6.90% MAI22 BTA-6.90% MAI22	250 100 100 290 300 300 300 210 80 352 35 20	260 750 104 330 104 030 295 887 306 240 306 390 306 540 306 690 214 788 78 464 380 160 37 100 20 728	254 093 101 641 101 620 294 337 304 499 304 510 304 522 304 534 213 182 80 858 363 989 36 056 20 503	4,90% 1,96% 1,96% 5,67% 5,87% 5,87% 5,87% 4,11% 1,56% 7,01% 0,69% 0,40%
TOTAL		2 722 097	2 684 344	51,73%
TOTAL OBLIGATIONS ET V. ASSIMILEES		4 158 695	4 146 993	79,91%
TOTAL PORTEFEUILLE-TITRES		4 158 695	4 146 993	79,91%

4.1.2. Placements monétaires et disponibilités

Cette rubrique présente un solde de 1.042.565 dinars au 30 juin 2018, réparti comme suit :

DÉSIGNATION	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2018	% actif
	u acquisition	30/00/2010	actii
DISPONIBILITES	1 042 565	1 042 565	20,09%
TOTAL GÉNÉRAL	1 042 565	1 042 565	20,09%

4.1.3. Créances d'exploitation

Ce poste présente au 30 juin 2018 un solde nul contre le même montant au 30 juin 2017 et se détaille comme suit :

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Intérêts sur obligations	0	0	90
Total des créances d'exploitation	0	0	90

4.1.4. Autres actifs

Ce poste présente au 30 juin 2018 un solde de 20 dinars contre le même montant au 30 juin 2017 et se détaille comme suit :

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
AUTRES DEBITEURS RAS SUR EO	20	20	20
Total des autres actifs	20	20	20

4.1.5. Dettes sur opérations de pensions livrées

Ce poste présente au 30 juin 2018 un solde nul contre 901.689 dinars au 30 juin 2017. Le détail de ce poste se présente comme suit :

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Dette sur pension livrée	0	895 681	0
Intérêt couru sur dette sur pension livrée	0	6 008	0
Total	0	901 689	0

4.1.6. Opérateurs créditeurs

Ce poste présente au 30 juin 2018 un solde de 9.448 dinars contre 11.635 dinars au 30 juin 2017 et se détaille comme suit :

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Dépositaire	1 780	1 939	1 797
Gestionnaire	7 668	9 696	8 042
Total des opérateurs créditeurs	9 448	11 635	9 839

4.1.7. Autres créditeurs divers

Ce poste présente au 30 juin 2018 un solde de 10.004 dinars contre 21.830 dinars au 30 juin 2017 et se détaille comme suit :

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Impôts à payer	30	442	46
Contribution conjoncturelle	0	15 935	0
Commissaire aux comptes	8 401	3 250	11 547
CMF (redevance & Publication)	1 527	2 151	1 480
Retenue à la source à payer	12	12	12
Charges à payer	34	40	34
Total	10 004	21 830	13 119

4.1.8. Capital social

Les mouvements sur le capital de MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV s'analysent comme suit :

Capital au 31 décembre 2017

Régularisation des S.N. D

Sommes non distribuables

·	
Montant (en nominal)	6 140 500
Nombre de titres	61 405
Nombre d'actionnaires	521
Souscriptions réalisées	0.040.000
Montant (en nominal)	2 049 200
Nombre de titres émis Nombre d'actionnaires nouveaux	20 492 65
Nombre d'actionnaires nouveaux	00
Rachat effectués	
Montant (en nominal)	3 135 200
Nombre de titres rachetés	31 352
Nombre d'actionnaires sortant	73
Capital au 30 juin 2018	
Montant (en nominal)	5 054 500
Nombre de titres	50 545
Nombre d'actionnaires	513
La valeur du capital tenant compte des sommes non distribuables s'établit comm	me suit ·
Capital en nominal au 30 Juin 2018	5 054 500
Sommes non distribuables*	(6 029)
Sommes non distribuables des exercices antérieurs	31 239
Capital au 30 Juin 2018	5 079 710
(*) Les sommes non distribuables se détaillent comme suit :	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(4 183)
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	3 863
Frais de négociation de titres	0
Résultat non distribuable	(320)
Résultat non distribuable Régularisation des S.N.D sur souscriptions	(320) 10 429

(5 709)

(6 029)

4.2. Notes explicatives de l'état de résultat :

4.2.1. Revenus du portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.04.2018 au 30.06.2018 à 52.948 dinars contre 88.104 dinars pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	Période du 01/04/2018 Au 30/06/2018	Période du 01/01/2018 Au 30/06/2018	Période du 01/04/2017 Au 30/06/2017	Période du 01/01/2017 Au 30/06/2017	Période du 01/01/2017 Au 31/12/2017
Intérêts sur obligations et valeur assimilées	52 948	110 645	84 701	195 237	315 590
Revenus des titres OPCVM	0	0	3 403	3 403	3 403
Total	52 948	110 645	88 104	198 640	318 993

4.2.2. Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.04.2018 au 30.06.2018 à 4.342 dinars contre 474 dinars pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	Période du 01/04/2018 Au 30/06/2018	Période du 01/01/2018 Au 30/06/2018	Période du 01/04/2017 Au 30/06/2017	Période du 01/01/2017 Au 30/06/2017	Période du 01/01/2017 Au 31/12/2017
Revenus des certificats de dépôt	0	0	0	5 406	5 406
Intérêts sur comptes courants	288	646	474	474	693
Revenus des autres placements monétaires	4 054	17 026	0	3 640	6 574
Total	4 342	17 672	474	9 520	12 673

Les revenus des autres placements monétaires pour la période allant du 01.04.2018 jusqu'au 30.06.2018 ainsi que de la période allant du 01.04.2017 jusqu'au 30.06.2017 se présentent comme suit :

P. C. C.				Période du	
Désignation	01/04/2018	01/01/2018	01/04/2017	01/01/2017	01/01/2017
	Au	Au	Au	Au	Au
	30/06/2018	30/06/2018	30/06/2017	30/06/2017	31/12/2017
Revenus des comptes de placements	4 054	17 026	0	3 640	6 574
Revenus des autres placements monétaires	4 054	17 026	0	3 640	6 574

4.2.3. Intérêts des mises en pension

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.04.2018 au 30.06.2018 à une valeur nulle contre 11.270 dinars pour la même période de l'exercice précédent. Le détail de ce poste se présente comme suit :

	Au	Au	Période du 01/04/2017 Au	Au	Au
	30/06/2018	30/06/2018	30/06/2017	30/06/2017	31/12/2017
Intérêt couru sur dettes sur pension livrée	0	0	6 008	6 008	0
Intérêt couru et échu sur dette sur pension					
livrée	0	0	5 262	15 660	23 758
Total	0	0	11 270	21 668	23 758

4.2.4. Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.04.2018 au 30.06.2018 à 9.448 dinars contre 11.635 dinars pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	Période du 01/04/2018 Au 30/06/2018	Période du 01/01/2018 Au 30/06/2018	Période du 01/04/2017 Au 30/06/2017	Période du 01/01/2017 Au 30/06/2017	Période du 01/01/2017 Au 31/12/2017
Rémunération du gestionnaire	7 668	16 748	9 696	12 454	28 514
Rémunération du dépositaire	1 780	3 597	1 939	4 676	8 258
Total	9 448	20 345	11 635	17 130	36 772

4.2.5. Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.04.2018 au 30.06.2018 à 3.266 dinars contre 11.050 dinars pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	Période du 01/04/2018 Au 30/06/2018	Période du 01/01/2018 Au 30/06/2018	Période du 01/04/2017 Au 30/06/2017	Période du 01/01/2017 Au 30/06/2017	Période du 01/01/2017 Au 31/12/2017
Redevance CMF	1 289	2 815	1 643	3 975	6 697
Rémunération commissaire aux comptes	1 519	6 379	873	1 736	21 478
Publicité et publications	325	647	325	647	1 304
Agios, frais bancaires et autres charges	19	37	18	35	71
Impôts et taxes	114	256	135	327	858
Contribution conjoncturelle exceptionnelle	0	0	8 056	15 935	32 224
Total	3 266	10 134	11 050	22 655	62 632

5- Rémunération du dépositaire et du gestionnaire :

La gestion de la *Millenium Obligataire SICAV* est assurée par la Compagnie Gestion et Finance (C.G.F), moyennant une rémunération égale à 0,5%HT de l'actif net, réglée trimestriellement et à terme échu.

La banque Internationale Arabe de Tunisie (B.I.A.T) a été désignée dépositaire des titres et fonds de la *Millenium Obligataire SICAV*, moyennant une rémunération payable trimestriellement et à terme échu, arrêtée comme suit :

- De 0 à 10 millions de dinars : 0,1% HT de l'actif net avec minimum de 6 000 dinars ;
- De 10 millions à 20 millions de dinars : 0,08% HT de l'actif net ;
- Au-delà de 20 millions de dinars : 0,06% HT de l'actif net.

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2018

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 JUIN 2018

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » pour la période allant du premier Avril au 30 Juin 2018, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 47.290.185, un actif net de D : 46.269.136 et un bénéfice de la période de D : 620.896.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » comprenant le bilan au 30 Juin 2018, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Juin 2018, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post Conclusion

- Les disponibilités représentent au 30 Juin 2018, 26,18% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 27 juillet 2018

Le Commissaire aux Comptes

FINOR

Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2018

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	ACTIF Note		30/06/2017	31/12/2017	
Portefeuille-titres	4	30 434 604,811	32 717 912,943	34 100 586,462	
Obligations et valeurs assimilées Titres OPCVM		30 349 607,656 84 997,155	32 633 074,438 84 838,505	34 014 172,312 86 414,150	
Placements monétaires et dispor	nibilités	16 853 189,027	11 720 187,675	13 139 194,242	
Placements monétaires	5	4 471 007,625	1 990 519,006	2 496 495,042	
Disponibilités		12 382 181,402	9 729 668,669	10 642 699,200	
Créances d'exploitation	6	2 391,340	2 391,340	1 002 391,340	
TOTAL ACTIF		47 290 185,178	44 440 491,958	48 242 172,044	
PASSIF					
Opérateurs créditeurs	7	61 260,871	65 411,558	57 718,184	
Autres créditeurs divers	8	959 788,740	989 440,100	712 910,411	
TOTAL PASSIF		1 021 049,611	1 054 851,658	770 628,595	
ACTIF NET					
Capital	9	45 142 937,231	42 521 146,878	45 522 604,058	
Sommes distribuables					
Sommes distribuables des exercices	s antérieurs	63,638	130,823	140,037	
Sommes distribuables de l'exercice	en cours	1 126 134,698	864 362,599	1 948 799,354	
ACTIF NET		46 269 135,567	43 385 640,300	47 471 543,449	
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		47 290 185,178	44 440 491,958	48 242 172,044	
				_	

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Note	Période du 01/04 au 30/06/2018	Période du 01/01 au 30/06/2018	Période du 01/04 au 30/06/2017	Période du 01/01 au 30/06/2017	Année 2017
Revenus du portefeuille- titres	10	439 342,002	878 472,863	435 220,743	842 582,017	1 686 249,639
Revenus des obligations et valeurs assimilées Revenus des titres OPCVM		436 146,457 3 195,545	875 277,318 3 195,545	431 955,893 3 264,850	839 317,167 3 264,850	1 682 984,789 3 264,850
Revenus des placements monétaires	11	263 258,474	491 441,742	117 757,509	221 077,249	574 785,626
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		702 600,476	1 369 914,605	552 978,252	1 063 659,266	2 261 035,265
Charges de gestion des placements	12	(61 260,871)	(133 960,384)	(55 411,558)	(118 517,698)	(232 742,583)
REVENU NET DES PLACEMENTS		641 339,605	1 235 954,221	497 566,694	945 141,568	2 028 292,682
Autres charges Contribution conjoncturelle	13	(20 510,868)	(41 484,003) -	(18 485,646) (26 492,284)	(36 619,577) (51 820,072)	(78 651,189) (105 386,796)
RESULTAT D'EXPLOITATION		620 828,737	1 194 470,218	452 588,764	856 701,919	1 844 254,697
Régularisation du résultat d'exploitation		(79 464,425)	(68 335,520)	(30 459,164)	7 660,680	104 544,657
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		541 364,312	1 126 134,698	422 129,600	864 362,599	1 948 799,354
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation) Variation des plus (ou moins)		79 464,425	68 335,520	30 459,164	(7 660,680)	(104 544,657)
values potentielles sur titres Plus (ou moins) values réalisées sur cession de		66,969	3 253,581	(2 077,262)	(874,251)	15 237,518
RESULTAT DE LA PERIODE		620 895,706	1 197 723,799	450 511,502	855 827,668	(10 000,000) 1 849 492,215
LINIODE		320 000,100	. 101 120,100	100 011,002	000 021,000	. 040 402,210

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	Période du 1/04 au 30/06/2018	Période du 1/01 au 30/06/2018	Période du 1/04 au 30/06/2017	Période du 1/01 au 30/06/2017	Année 2017
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT	620 895,706	1 197 723,799	450 511,502	855 827,668	1 849 492,215
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	020 000,100	1 107 120,100	100 011,002	000 021,000	1 040 402,210
Résultat d'exploitation Variation des plus (ou	620 828,737 moins)	1 194 470,218	452 588,764	856 701,919	1 844 254,697
values potentielles sur Plus (ou moins) values réalisées sur		3 253,581	(2 077,262)	(874,251)	15 237,518
cession de titres		-	-	-	(10 000,000)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES TRANSACTIONS	(1 610 743,732)	(1 610 743,732)	(1 589 641,596)	(1 589 641,596)	(1 589 641,596)
SUR LE CAPITAL Souscriptions	(4 943 287,022)	(789 387,949)	(2 854 742,776)	2 960 309,493	6 052 548,095
- Capital - Régularisation des sommes non	15 888 002,326	27 104 892,145	11 649 887,375	23 270 218,750	36 157 866,250
des sommes non distribuables - Régularisation des sommes	1 294,680	1 764,920	141,093	255,546	939,705
distribuables	344 265,070	880 588,822	281 264,442	815 998,157	1 252 234,271
Rachats					
- Capital - Régularisation	(20 243 198,147)	(27 487 317,607)	(14 217 872,750)	(20 288 552,000)	(30 180 986,250)
des sommes non distribuables - Régularisation	(1 705,277)	(2 259,866)	(288,051)	(316,763)	(868,761)
des sommes distribuables	(931 945,674)	(1 287 056,363)	(567 874,885)	(837 294,197)	(1 176 637,120)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(5 933 135,048)	(1 202 407,882)	(3 993 872,870)	2 226 495,565	6 312 398,714
ACTIF NET En début de					
période	52 202 270,615	47 471 543,449	47 379 513,170	41 159 144,735	41 159 144,735
En fin de période	46 269 135,567	46 269 135,567	43 385 640,300	43 385 640,300	47 471 543,449
NOMBRE D'ACTIONS En début de					
période	482 238	443 531	439 368	385 291	385 291
En fin de période VALEUR	439 805	439 805	414 345	414 345	443 531
LIQUIDATIVE	105,204	105,204	104,709	104,709	107,031
TAUX DE RENDEMENT	1,25%	2,40%	1,00%	1,95%	4,12%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 30 JUIN 2018

NOTE 1: PRESENTATION DE LA SOCIETE

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 05 Juin 1998 à l'initiative de l'Union Internationale de Banques « UIB » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des finances, en date du 03 Novembre 1997.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de l "INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "UIB FINANCES" Ex "INTERMEDIAIRE INTERNATIONAL".

L'Union Internationale de Banques "UIB" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres.

NOTE 2: REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Juin 2018, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3: PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 juin 2018, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018

La société INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2018 à D : 30.434.604,811 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre	coût	Valeur au	%
	de titres	d'acquisition	30/06/2018	Actif net
		29 609 948,750	30 349 607,656	65,59%
Obligations et valeurs assimilées		29 009 946,730	30 349 007,030	05,59 /6
Obligations de sociétés		27 031 628,750	27 722 818,426	59,92%
AMEN BANK ES 2017	5 000	400 000,000	404 024,000	0,87%
AMEN BANK ES 2009	10 000	466 400,000	481 552,000	1,04%
AMEN BANK ES 2010	10 000	533 100,000	555 732,000	1,20%
AMEN BANK ES 2012	20 000	1 000 000,000	1 042 768,000	2,25%
AMEN BANK ES 2016	16 000	1 280 000,000	1 326 092,800	2,87%
ATB SUB 2017	30 000	3 000 000,000	3 053 760,000	6,60%
ATL 2011	4 865	97 300,000	99 140,916	0,21%
ATL 2013-1 TF	3 000	120 000,000	121 252,800	0,26%
ATL 2013-1 TV	2 000	80 000,000	80 910,400	0,17%
ATL 2015-2 A	10 000	600 000,000	612 328,000	1,32%
ATL 2016-1 A	10 000	600 000,000	600 392,000	1,30%
ATL 2017-1 A	10 000	800 000,000	814 296,000	1,76%
ATL 2017 SUB	2 000	200 000,000	208 934,400	0,45%
ATL 2017-2 B	2 500	250 000,000	254 874,000	0,55%
ATL 2017-2 C	2 500	250 000,000	255 270,000	0,55%
ATL SUB 2008	5 000	100 000,000	104 816,000	0,23%
ATTIJARI BANK SUB 2017	5 000	400 000,000	402 012,000	0,87%
ATTIJARI LEAS 2016-1	15 000	1 300 000,000	1 355 300,000	2,93%
ATTIJARI BANK SUB 2015	15 000	900 000,000	935 616,000	2,02%
BH 2009	20 000	1 076 000,000	1 102 832,000	2,38%
BH 2016-1	10 000	600 000,000	605 448,000	1,31%
BNA 2009	10 000	399 700,000	403 772,000	0,87%
BTE 2009	15 000	300 000,000	309 972,000	0,67%
BTE 2010	20 000	600 000,000	623 408,000	1,35%
BTE 2011 A	22 000	440 000,000	449 345,600	0,97%
BTE 2016	5 000	400 000,000	410 184,000	0,89%
BTK 2009 C	5 000	233 200,000	237 240,000	0,51%
BTK 2012-1 B	1 650	47 148,750	48 633,750	0,11%
CIL 2015/2	15 000	900 000,000	936 816,000	2,02%
CIL 2016/1	12 000	720 000,000	725 443,200	1,57%
CIL 2016-2	17 000	1 360 000,000	1 390 409,600	3,01%
CIL 2017/1	3 000	240 000,000	240 160,800	0,52%
STB 2011	20 000	285 200,000	291 040,000	0,63%
TL SUB 2016	3 000	240 000,000	244 876,800	0,53%
TL 2015-2 A	13 500	810 000,000	825 714,000	1,78%

Total par rapport au total des actifs			64,36%	
Total		29 697 062,502	30 434 604,811	65,78%
FINA O SICAV	835	87 113,752	84 997,155	0,18%
Titre OPCVM		87 113,752	84 997,155	0,18%
BTA 6-02/2022 12 ANS	1 000	955 000,000	988 195,950	2,14%
BTA 5,6-08/2022 12 ANS	1 000	959 000,000	1 012 349,149	2,19%
BTA 6,9-05/2022 15 ANS	600	664 320,000	626 244,131	1,35%
Bons du trésor assimilables		2 578 320,000	2 626 789,230	5,68%
Dana du trácar accimilables		2 579 220 000	2 626 700 220	E 000/
UIB SUB 2016	15 600	1 248 000,000	1 283 218,560	2,77%
UIB 2011/2	3 000	42 780,000	43 620,000	0,09%
UIB 2011/1 A	15 500	620 000,000	647 205,600	1,40%
UIB 2009/1 B	20 000	932 800,000	972 048,000	2,10%
UIB 2009/1 A	20 000	400 000,000	416 064,000	0,90%
UBCI 2013	3 000	120 000,000	120 554,400	0,26%
TL 2017-2 B	10 000	1 000 000,000	1 025 704,000	2,22%
TL 2017-1	8 000	640 000,000	642 540,800	1,39%
TL 2016-1	5 000	500 000,000	507 388,000	1,10%
TL 2015-2 B	5 000	500 000,000	510 108,000	1,10%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2018 à D : 4.471.007,625 , se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2018	% Actif net
Certificats de dépôt	4 450 984,016	4 471 007,625	9,66%
Certificat de dépôt CIL au 16/07/2018 à 9,05% 60 jours	988 112,634	996 994,665	2,15%
Certificat de dépôt HL au 19/07/2018 à 9,15% 50 jours	989 960,913	996 356,668	2,15%
Certificat de dépôt HL au 10/07/2018 à 9,15% 40 jours	495 974,262	499 087,088	1,08%
Certificat de dépôt HL au 31/07/2018 à 9,25% 40 jours	495 930,712	496 940,252	1,07%
Certificat de dépôt HL au 28/08/2018 à 9,65% 60 jours	1 481 005,495	1 481 628,952	3,20%
TOTAL	4 450 984,016	4 471 007,625	9,66%
Pourcentage par rapport au total des actifs			9,45%

Note 6 : Créances d'exploitation

Ce poste présente au 30 juin 2018 un solde de D : 2.391,340 et se détaille comme suit :

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Intérêts à recevoir sur obligations	-	-	-
Certificat de dépôt échu à encaisser	-	-	1 000 000,000
Autres	2 391,340	2 391,340	2 391,340
Total	2 391,340	2 391,340	1 002 391,340

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2018 à D : 61.260,871 contre D : 65.411,558 au 30/06/2017 et s'analyse comme suit :

		30/06/2018	<u>30/06/2017</u>	<u>31/12/2017</u>
Gestionnaire		61 260,871	55 411,558	57 718,184
Dépositaire		-	10 000,000	-
	Total	61 260,871	65 411,558	57 718,184

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2018 à D : 959.788,740 contre D : 989.440,100 au 30/06/2017 et s'analyse comme suit :

		<u>30/06/2018</u>	<u>30/06/2017</u>	<u>31/12/2017</u>
Redevance du CMF		3 862,058	3 516,071	4 056,420
Dividendes à payer		932 885,394	897 594,889	574 498,126
Commissaire aux comptes		4 487,241	20 242,436	14 000,000
Rémunération Président du Conseil		823,529	823,529	823,529
Jetons de présence		16 770,409	14 975,278	13 200,000
Retenue à la source		52,949	52,948	52,949
TCL		394,587	365,177	380,018
Contribution conjoncturelle		-	51 820,072	105 386,796
Autres		512,573	49,700	512,573
	Total	959 788,740	989 440,100	712 910,411

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 30 juin 2018, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2017

Montant	45 522 604,058
Nombre de titres	443 531
Nombre d'actionnaires	863

Souscriptions réalisées

Montant	27 104 892,145
Nombre de titres émis	264 085
Nombre d'actionnaires nouveaux	47

Rachats effectués

Montant	(27 487 317,607)
Nombre de titres rachetés	(267 811)
Nombre d'actionnaires sortants	(108)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	3 253,581
Régularisation des sommes non distribuables	(494,946)

Capital au 30-06-2018

Montant	45 142 937,231
Nombre de titres	439 805
Nombre d'actionnaires	802

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier avril au 30 juin 2018 à D : 439.342,002 contre

D: 435.220,743 pour la même période de l'exercice 2017 se détaillant ainsi :

	du 01/04/2018 au 30/06/2018	du 01/01/2018 au 30/06/2018	du 01/04/2017 au 30/06/2017	du 01/01/2017 au 30/06/2017	Année 2017
Revenus des obligations	404 752,703	<u>812 834,491</u>	393 830,630	<u>763 485,768</u>	<u>1 542 936,185</u>
- Intérêts	404 752,703	812 834,491	393 830,630	763 485,768	1 542 936,185
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier	31 393,754	62 442,827	<u>38 125,263</u>	<u>75 831,399</u>	140 048,604
- Intérêts des BTA	31 393,754	62 442,827	38 125,263	75 831,399	140 048,604
Revenus des titres OPCVM	3 195,545	3 195,545	<u>3 264,850</u>	3 264,850	3 264,850
- Dividendes TOTAL	3 195,545 439 342,002	3 264,850 878 472,863	3 264,850 435 220,743	3 264,850 842 582,017	3 264,850 1 686 249,639

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier avril au 30 juin 2018 à D : 263.258,474 contre

D: 117.757,509, pour la même période de l'exercice 2017, se détaillant ainsi :

	du 01/04/2018 au 30/06/2018	du 01/01/2018 au 30/06/2018	du 01/04/2017 au 30/06/2017	du 01/01/2017 au 30/06/2017	Année 2017
Intérêts des dépôts à vue	175 285,666	324 231,166	104 140,371	192 539,873	414 684,869
Intérêts des certificats de dépôts	87 972,808	167 210,576	13 617,138	28 537,376	160 100,757
TOTAL	263 258,474	491 441,742	117 757,509	221 077,249	574 785,626

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2018 à D : 61.260,871 contre

D: 55.411,558 pour la période allant du 01/04 au 30/06/2017 et se détaillent ainsi :

	du 01/04/2018 au 30/06/2018	du 01/01/2018 au 30/06/2018	du 01/04/2017 au 30/06/2017	du 01/01/2017 au 30/06/2017	Année 2017
Rémunération du gestionnaire	61 260,871	123 960,384	55 411,558	108 517,698	222 742,583
Rémunération du dépositaire	-	10 000,000	-	10 000,000	10 000,000
TOTAL	61 260,871	133 960,384	55 411,558	118 517,698	232 742,583

Note 13: Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/04 au 30/06/2018 à D : 20.510,868 contre

D: 18.485,646 pour la même période de l'exercice 2017, et se détaillent ainsi :

	du 01/04/2018 au 30/06/2018	du 01/01/2018 au 30/06/2018	du 01/04/2017 au 30/06/2017	du 01/01/2017 au 30/06/2017	Année 2017
Redevance du CMF	12 251,798	24 791,282	11 081,820	21 702,558	44 546,592
Commissaire aux comptes	3 989,076	7 934,316	3 490,396	6 942,436	16 793,308
Rémunération Président du Conseil	638,226	2 117,646	1 058,824	2 117,647	4 235,280
Jetons de présence	1 795,066	3 570,406	1 495,858	2 975,278	7 200,000
TCL	1 579,175	2 812,085	1 139,630	2 142,640	4 559,808
Autres	257,527	258,268	219,118	739,018	1 316,201
TOTAL	20 510,868	41 484,003	18 485,646	36 619,577	78 651,189

Note 14 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

Rémunération du gestionnaire :

La gestion de l'INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "UIB FINANCES" Ex "INTERMEDIAIRE INTERNATIONAL". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

L'Union Internationale de Banques "UIB" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses services, l'union Internationale de Banques perçoit une rémunération égale à 0,2% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien avec un plafond de dix mille (10.000) dinars.